

Chronique archéologique 1989

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **98 (1990)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique archéologique 1989

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Âge, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 73, 1990, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	P
Néolithique	N
Age du bronze	Br
Hallstatt	Ha
La Tène	L
Époque romaine	R
Haut Moyen Âge	HM
Moyen Âge	M
Archéologie préindustrielle	AP
Indéterminé	I

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1 : 25 000 et les coordonnées kilométriques. Dans un but de protection, il peut arriver que l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

Abréviations

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.
MHAVD	Monuments historiques et archéologie. Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud.
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHL	Musée historique de Lausanne.
MR	Musée romain.
AS	<i>Archéologie suisse.</i>
ASSPA	<i>Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie.</i>
CAR	<i>Cahiers d'Archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)</i> dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 650 / 193 600

R *Route de Chaplix et canal romain*

Des sondages ont été effectués en avril 1989 pour reconnaître le terrain à fouiller en 1990, préalablement à la construction d'un nouveau tracé de la route cantonale n° 505 d.

Deux tranchées ont permis de repérer la route romaine qui quitte Avenches par la porte du nord-est en direction de la nécropole de Chaplix. Un mur de fonction indéterminée la longe du côté sud-est sur près de 300 m. Si la relation entre le canal et cette route n'a pu être précisée faute de surface, les tranchées ont montré que le canal longe le bord nord-ouest de la route sur quelques dizaines de mètres au moins, semblant ainsi modifier son tracé en fonction de la route. Une structure de bois a été recoupée par un sondage: de longueur indéfinie, large de 1,2 m, elle est composée de deux rangées parallèles de «pieux» verticaux bordés de planches de chant reliées par d'autres planches transversales (barque, ponton, aménagement de berge?). Située en bordure nord-ouest du canal longeant la route, cette structure sera dégagée lors d'une prochaine campagne.

Daniel Castella, Laurent Flutsch

Investigations et documentation: Archéodunum, D. Castella et L. Flutsch.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 920 / 191 040

R *Aventicum – Fouilles en 1986*

Le résultat de ces investigations a été publié. Cf. Jacques MOREL, *Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aventicum. Les fouilles «St-Martin» et «Mur des Sarrazins» en 1986*, avec des contributions de Daniel CASTELLA et Franz KOENIG, in *Bulletin de l'Association pro Aventico*, n° 30, 1988, pp. 3-96.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 700 / 193 500

R *Route de l'Estivage*

Une rapide exploration en tranchées conduite à la périphérie de la colonie dans la perspective des travaux de construction de la RN 1 a permis de préciser sur une longueur d'environ 200 m le tracé de la route quittant la ville par la porte du Nord en direction de Salavaux. Absolument rectiligne, cet axe correspond approximativement à celui du chemin moderne de l'Estivage.

Reposant directement sur la tourbe, sur une assiette de boulets et de galets large de 8 m et épaisse de 15-20 cm, cette voie est constituée d'une série de recharges de gravier et de galets, attestée sur une hauteur maximale de 1,20 m. D'abord large d'environ 5,50 m et bordée de deux fossés de drainage latéraux, la route s'amincit au cours du temps jusqu'à environ

3,50 m. Aucun matériel n'a permis de dater ces diverses recharges, dont les plus récentes sont vraisemblablement postérieures à l'époque romaine.

Par ailleurs, aucune sépulture n'a pu être mise en évidence dans le secteur exploré, du reste peu propice à ce type d'aménagement en raison de la nature marécageuse du terrain.

Daniel Castella

Investigations et documentation: Archéodunum, D. Castella.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 700 / 193 900

R *En Chaplix – Ensemble funéraire et cultuel*

De mars à décembre 1989, à 600 mètres au nord-est de la Colonie, les fouilles ont porté sur un tronçon de voie romaine, bordée d'un côté par un petit complexe religieux, de l'autre par deux enclos funéraires et une nécropole (cf. *RHV*, 1989, pp. 118-126).

Succédant à un sanctuaire augustéen de type gaulois (fossé quadrangulaire avec entrée à l'est, autour d'une sépulture à incinération), deux *temenoi* avec *fana* de petite taille, construits en matériaux légers, s'implantent à l'époque tibérienne. De nombreuses offrandes, dont plus de 300 monnaies de la République au IV^e siècle, ont été recueillies dans cette zone.

Les deux enclos funéraires (environ 30 × 35 m) ont livré les fondations de deux mausolées importants ainsi que les restes de leur décor sculpté et architectural. L'un des mausolées a été daté par la dendrochronologie des années 23-28 AD. Le second lui est postérieur de quelques années (fig. 1, 2).

A l'extérieur de l'enclos, de nouvelles tombes à inhumation et à incinération ont été mises au jour.

Daniel Castella et Laurent Flutsch

Cf. Daniel CASTELLA, Laurent FLUTSCH, *Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-Chaplix*, in *AS* n° 13, 1990.1, pp. 2-30.

Investigations et documentation: Archéodunum, D. Castella, L. Flutsch.

Objets: MR Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 280 / 193 600

R *Sondages à la route du Port*

Dans le cadre des travaux préparatoires du Syndicat d'améliorations foncières lié à la RN 1, cinq sondages exploratoires ont permis de préciser le tracé de la route du port sur une longueur d'environ 500 m à partir de l'enceinte. Presque rectiligne, la chaussée large de cinq à six mètres est constituée d'un empierrement épais de 30 à 40 cm. Les fossés de drainage

latéraux, attestés plus au nord (fouilles 1982-1983, cf. Daniel CASTELLA, *La nécropole du Port d'Avenches, Aventicum IV, CAR n° 41*, Avenches, 1987, pp. 6 et 12), n'ont pu être clairement identifiés.

Timo Caspar

Investigations: Archéodunum, T. Caspar.

Rapport déposé MHAVD: Avenches, route du Port 1989. Rapport archéologique par T. Caspar, janvier 1990.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 571 000 / 193 000

R *Sondages à l'enceinte et à la Porte de l'Est*

Des recherches ont été entreprises en février 1989, dans le cadre d'une entreprise d'améliorations foncières liée à la construction de la RN 1.

Les sondages ont permis de repérer le tracé exact de l'enceinte sur environ 500 m au sud de la Porte de l'Est. Le parement d'élévation de la muraille n'est pas conservé. Le fossé en V qui longe l'enceinte a pu être sommairement observé. D'autres sondages ont permis de localiser le tracé de la route de l'Est sur environ 100 m à l'extérieur de l'enceinte. La présence d'une nécropole très arasée a pu être attestée: un fragment de stèle funéraire portant l'inscription:

[...] LX
[...]AL.FLA
[VIVS.C]ARVVS.F.C

ainsi qu'une double sépulture à inhumation (sans matériel datant) ont été mis au jour respectivement à 25 et 90 m de la porte.

Laurent Flutsch

Investigations et documentation: Archéodunum – L. Flutsch.

Objets: Déposés MR Avenches.

Rapport: Avenches – Porte de l'Est. Sondages AF 42, février-mars 1989.

Rapport archéologique, déposé MHAVD.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 784 / 192 265

R *Le vomitoire XI de l'amphithéâtre*

Dans le cadre de la deuxième étape des travaux de restauration et d'aménagement de l'amphithéâtre d'Avenches, les parties hautes du secteur sud-ouest de la *cavea* ont été mises au jour pour la première fois. Les vestiges d'un vomitoire (maçonnerie de petit appareil et grands blocs de grès de la Molière) ont été dégagés et seront conservés. Ils remontent à un état transformé de l'édifice, agrandi par adjonction d'une dizaine de gradins prenant appui sur un anneau bâti à l'extérieur du mur périmétri-

que d'origine. La façade de ce soutènement était rythmée par une série de niches semi-circulaires couvertes en cul-de-four et encadrées d'un ordre d'applique, à pilastres architravés sans doute. Une niche sur trois était percée d'une porte donnant accès à un vomitoire qui débouchait au niveau du 20^e gradin, pensions-nous.

La structure dégagée s'écarte quelque peu en plan et en élévation de ce que l'on pouvait restituer sur la base des vomitoires connus jusqu'ici, puisque le vomitoire XI débouche au niveau du 17^e gradin. C'est là un indice confirmant l'exécution peu rigoureuse d'un plan pourtant parfaitement conçu. On imputera ces écarts à des contraintes relevant de la configuration des abords immédiats de l'édifice, mal connus, ou à la proximité de l'entrée axiale donnant sur l'arène, qui interrompt le déambulatoire inférieur desservant le bas de la *cavea*, plutôt qu'à une mauvaise implantation ou à une exécution négligée du programme d'agrandissement de l'amphithéâtre.

Conservés et présentés in situ, les vestiges du vomitoire XI, légèrement décalés par rapport au schéma régulateur de l'architecte romain auquel se conforment les restaurateurs actuels, témoigneront ainsi clairement de l'écart qui existe souvent entre conception et réalisation lorsqu'il s'agit d'un édifice aussi vaste qu'un amphithéâtre. En outre, en faisant déboucher les vomitoires restaurés au niveau du 20^e gradin — restitué lui-même un peu en avant de sa position antique pour se conformer aux restaurations antérieures —, on assurera la protection des vestiges antiques à l'intérieur du gabarit moderne de la *cavea*.

Philippe Bridel

Investigations et documentation: Ph. Bridel, Fondation pro Aventico.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 840 / 192 590

R *Derrière la Tour, villa romaine – Insula 7*

Un vaste programme de recherches, planifié jusqu'à fin 1990, a été mis sur pied pour donner suite aux sondages préliminaires exécutés en 1988 (cf. *ASSPA* n° 72, 1989, p. 322) dans les zones septentrionales de la villa *Derrière la Tour* et de l'*insula* 7 (6500 m² environ), menacées par plusieurs projets de construction sur les parcelles 2111, 1732 et 506.

La première tranche de ce programme a porté sur la quasi-totalité de l'emprise nord de la villa où ont été repérés les vestiges de ses ailes est et ouest qui délimitent une vaste terrasse inférieure (cour-jardin) suivant la pente douce du pied de la colline d'Avenches, large de 70 m et ouverte au nord. Un troisième bâtiment transversal, assurant la liaison entre les deux ailes et établi en limite d'une esplanade artificielle, surplombait cette cour-jardin au sud. Les résultats intermédiaires font état de deux phases principales caractérisant le développement de cette imposante villa dont la construction semble remonter au début de la période flavienne, où elle

n'occupe que la zone ouest, avec un premier bâtiment pourvu de locaux semi-enterrés et flanqués d'annexes.

D'importantes transformations, survenues entre 150 et 200 après J.-C., marquent une extension considérable vers l'est de la villa qui empiète alors sur la frange de l'*insula* 7 voisine, réservée jusqu'ici à des activités domestiques et artisanales (entrepôts, dépotoirs, installations de verrier). Cette extension se traduit par la création de l'esplanade supérieure, la construction des ailes transversale et orientale (balnéaire), et la réfection de l'aile ouest qui voit l'aménagement de contreforts visant à rehausser les niveaux de circulation du premier bâtiment.

L'année 1990 sera consacrée à la poursuite des investigations dans l'aile est de la villa, ainsi qu'à la fouille complète des installations de verrier et des maisons nord de l'*insula* 7.

Jacques Morel

Investigations et documentation: J. Morel – MHA VD – Fondation pro Aventico.

Mobilier archéologique: déposé MR Avenches.

BAVOIS – District d'Orbe – CN 1203 533 800 / 179 100

Br *Reconstitution de l'habitat*

Sur la base du résultat des fouilles de 1978 et de leur élaboration, des maquettes du site et des constructions protohistoriques ont été réalisées, qui seront exposées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

Cf. Bruno MOULIN et Jean-Louis VORUZ, *Reconstitution d'un habitat protohistorique. La maquette de Bavois-en-Raillon VD*, in *AS* n° 12, 1989, pp. 105-109.

CONCISE et CORCELLES-PRÈS-CONCISE – District de Grandson – CN 1183 545 000 / 188 700

N-Br *Prospections dans la baie de Concise*

La connaissance des diverses stations préhistoriques répertoriées dans ce secteur a dû être précisée pour y examiner l'incidence du projet Rail 2000 (cf. *ASSPA* n° 73, 1990, pp. 176-180).

Une prospection méthodique a été effectuée pour localiser précisément les stations connues dans la baie de Corcelles-Concise et donner une description de l'état et de la qualité des vestiges. Des tranchées à la machine ont été ouvertes dans la partie terrestre du site, complétées par une campagne de carottages et de relevés subaquatiques.

Le site de Concise - Sous Colachoz s'étend en partie sur terre ferme (néolithique moyen) et également dans le lac actuel (néolithique récent, groupe de Lüscherz). Les niveaux sont particulièrement bien conservés, riches en vestiges architecturaux et archéologiques. Le site a été fortement

touché par les travaux de construction de la ligne de chemin de fer et par les dragages en 1859.

Le site de Corcelles - La Baie est une station de l'âge du bronze final remarquablement conservée. Deux systèmes de palissades différents ont été relevés, qui entourent la zone habitée et les couches archéologiques conservées sous les eaux, associées à des accumulations de galets et de nombreux pilotis. La photographie aérienne y a décelé des alignements manifestant des constructions en rangées.

Un chemin d'accès long de 95 m, en galets et en pilotis, relie l'habitat à la rive; il traverse une autre palissade parallèle à la rive actuelle.

Pierre Corboud

Références anciennes: David VIOLLIER, Paul VOUGA 1930. *Pfahlbauten*, 12. Bericht. *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich* n° 30, 7, pp. 5-57. — Paul VOUGA 1885, *Station lacustre du bronze de Concise au Canton de Vaud*, *IAS* 5, 3, pp. 175-176.

Investigations et documentation: P. Corboud, A.-C. Castella, C. Pugin, P. Falquet, GRAL Genève.

Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

Rapport déposé MHA VD: Rapport sur les travaux archéologiques réalisés en 1989 sur les rives de Corcelles-Concise (VD) — Février 1990.

ÉCLÉPENS – District de Cossonay – CN 1222 532 000 / 167 500

AP *Projet Rail 2000 – Canal d'Entreroches*

Deux sondages ont été ouverts sur le tracé proposé d'un nouveau viaduc dans le cadre du projet Rail 2000, à son intersection présumée avec le canal d'Entreroches; seule la berge d'un ancien bief dérivé du canal a été rencontrée.

François Christe

Investigations et rapport: Archéotech, Lausanne, F. Christe – D. Mauroux.

Rapport déposé MHA VD: Éclépens – Projet Rail 2000. Sondages sur le tracé du Canal d'Entreroches. Septembre-octobre 1989, par F. CHRISTE, décembre 1989.

FAOUG – District d'Avenches – CN 1165 573 400 / 194 800

Ha *Derrière le Chaney – Habitat terrestre*

Des sondages méthodiques entrepris sur le tracé de la RN 1 ont mis en évidence un habitat protohistorique inconnu. Le site occupe la bordure d'une ancienne cuvette marécageuse (Marais de Clavaleyres), au sud du lac de Morat et présente l'intérêt de conserver les vestiges d'un habitat du premier Âge du Fer.

La couche archéologique (30 cm d'épaisseur) contient des restes de matière organique, d'apport anthropique (celle-ci disparaît à l'extérieur de l'habitat), une aire d'habitation proprement dite (fouillée sur 200 m²), matérialisée par une forte densité de galets assez jointifs (pavement intérieur probable). Cette dernière est ceinturée de blocs beaucoup plus gros pouvant correspondre à la base de murets ou à des calages de poteaux. L'ensemble est bordé de quelques fosses et fossés (extraction de sédiment et fonction sanitaire).

À l'intérieur de cette habitation ont été mis au jour quelques trous de poteaux, des petites cuvettes (calages de récipients possibles), un foyer, de la céramique fragmentée mais abondante, dont la répartition montre des zones de concentration préférentielle. On trouve en quantité plus restreinte des fragments osseux souvent brûlés de faune domestique, quelques bracelets en lignite, fusaïoles en terre cuite, épingles en bronze, scories métalliques, témoins d'une activité domestique et artisanale. Les formes et décors du mobilier céramique semblent indiquer pour cette occupation une appartenance au Hallstatt ancien (Ha.C de Reinecke), dont les vestiges sont encore peu connus dans la région.

Les sondages périphériques témoignent d'une extension du site et la poursuite des fouilles devrait permettre de cerner plusieurs unités d'habitation juxtaposées.

Serge Doiteau

Investigations et documentation: S. Doiteau, A. et D. Hadjouis.
Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

FAOUG – District d'Avenches – CN 1165 573 300 / 194 700

R *Marais de Clavaleyres – Sépulture romaine isolée*

Dans le cadre d'une campagne de sondages ponctuels sur le tracé de la RN 1, à un peu plus de 2 km au nord-est d'Avenches, a été mise au jour une sépulture à incinération. Située sur un faible coteau au-dessus de l'ancien marais de Clavaleyres, à environ 180 m à l'est de la route quittant la colonie par la porte de l'Est, cette tombe appartient sans doute à une nécropole liée à une villa à ce jour inconnue.

Son remplissage cendreux, sans concentration particulière de matériel, permet d'attribuer cette sépulture en pleine terre (diamètre: 80 cm) au type II C 2 de la nécropole du port d'Avenches (tombe à ossements dispersés, cf. Daniel CASTELLA, *La nécropole du Port d'Avenches. CAR n° 41*, Avenches 1987, pp. 24-25). Elle contenait une vingtaine de poteries brûlées (Drag. 35/36 TS et TSI, Drack 21 TSI, bol à collerette proche du type Curle 11, cruches, écuelles, bols à marli, pot à provisions), plusieurs récipients en verre fondus et deux fibules oméga en bronze (type 51 d'E. Ettliger). Ce matériel permet de dater la sépulture dans le second tiers du II^e siècle après J.-C.).

Daniel Castella

Investigations et documentation: Archéodunum – D. Castella – L. Flutsch.

Matériel: déposé MR Avenches.

Etude anthropologique: M. Porro, Turin.

FERREYRES – District de Cossonay – CN 1222 527 100 / 168 025

HM *Industrie sidérurgique*

Un four de réduction de minerai a été partiellement détruit, malheureusement sans fouilles archéologiques, lors d'un terrassement pour la construction d'une annexe de l'ancienne maison Favre. Une importante couche de charbon de bois, de scories et de débris de parois de fours a été observée sur une dizaine de mètres de longueur, manifestant la présence d'un riche ensemble qui s'étend encore plus en amont, sous un chemin qui a été également l'objet de travaux à la même occasion.

Une datation des charbons de bois par le radiocarbone indique que cet ensemble est à situer entre la seconde moitié du VII^e siècle et la fin du VIII^e siècle après J.-C. (datation ARC 395, 1320 ± 60 BP, date non calibrée).

Le charbon de bois échantillonné est fait de branchages de hêtre, de chêne, de noisetier, de saule, de buis et d'orme. Les analyses des scories sont en cours.

Le site était déjà répertorié, cf. Paul-Louis PELET, *Une industrie méconnue, fer, charbon, acier dans le Pays de Vaud*, Lausanne 1973. *BHV* n° 49, p. 218 et id., *Une industrie du fer primitif au pied du Jura Vaudois: la ferrière de Prin-Bois et ses voisines*, in *RHV* 1960, p. 53.

Observations: MHA VD.

Analyses: Archéolabs, rapport par A. CURA (détermination du bois et radiocarbone, octobre 1989).

FIEZ – District de Grandson – CN 1183 537 870 / 186 470

R *Lion, mausolée et établissement romains*

De nouveaux vestiges romains (fondations de maçonneries, traces de foyers) ont été mis au jour à proximité de la maison bernoise, à l'occasion de travaux de canalisations.

La reprise des relevés archéologiques faits au cours de ces dernières années et une étude détaillée du lion sculpté en calcaire (fig. 3) qui orne une fontaine du village ont livré une nouvelle image du passé romain de Fiez.

Dans une étude très complète, Martin Bossert démontre que le lion est une œuvre d'un atelier régional vers la fin du premier siècle ou au début du deuxième siècle après J.-C. Avec une pièce homologue disparue, il

gardait le mausolée d'un riche propriétaire terrien, dont le gentilice, Fidius ou Fisius, est à l'origine du nom de Fiez.

Le tombeau était vraisemblablement érigé dans le parc de la villa, en face du long portique de façade de la résidence.

Cf. Martin BOSSERT, *Le lion sur la fontaine de Fiez (VD) – Sculpture romaine ou baroque?* in *ASSPA* n° 73, 1990, pp. 95-111.

Investigations et documentation: M. Klausener – F. Francillon MHAVD.

Matériel: MCAH, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 200 / 152 520

N *Vidy – Mégalithe préhistorique*

Le mégalithe découvert en 1985, bloc de gneiss œillé pesant près de 17 tonnes, a été réimplanté à quelques mètres au nord de son emplacement d'origine (cf. Daniel PAUNIER et alii, *Le Vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*, *CAR* n° 42, Lausanne, 1989, pp. 52-54).

La forme du bloc, les traces d'altération à l'époque préhistorique, l'observation des pierres de calage à l'extrémité occidentale de la fosse où il avait été basculé à l'époque romaine, ces différents facteurs ont déterminé notre choix d'implantation et d'orientation, dans un alignement nord-sud qui trouve un parallèle avec la base d'un second mégalithe cassé, découvert in situ à quelques mètres de distance, en 1985 également.

L'examen du mégalithe redressé n'a montré aucune trace de gravure.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 700 / 152 200

N-Br *Vidy – Propriété Sagrave – Nécropole néolithique et de l'âge du Bronze*

Une importante fouille de sauvetage a été entreprise dès juin 1989, avant la construction de bâtiments administratifs et commerciaux dans un secteur encore non fouillé à Vidy.

Début de la fouille d'un ensemble de sépultures néolithiques où sont associées des inhumations en pleine terre, en position contractée (fig. 4), parfois multiples et des cistes de type Chamblandes, également à inhumations multiples. Présence de mobilier (céramique, perles).

A un niveau légèrement supérieur des terrains sablonneux où sont creusées les sépultures (terrasses fluvio-lacustres lémaniques), présence de tombes à incinération de l'âge du Bronze final, de type identique à celles fouillées en 1985-1987 à la route de Chavannes 29. Une tombe fouillée en 1989 présente un riche ensemble de céramiques intactes, protégées sous une dalle couvrant la fosse. Ces sépultures marquent le prolongement en direction de l'est d'une importante nécropole localisée en 1962, à une trentaine de mètres de là.

Investigations et documentation: P. Moinat.

Objets et restes anthropologiques: MCAH, Lausanne.

R *Vidy – Propriété Sagrave – Quartiers de Lousonna*

Les investigations ont d'abord permis de dégager une unité d'habitation maçonnée située en bordure du *decumanus* nord, à proximité du forum de Lousonna. Par ailleurs, des constructions de terre et de bois précoces ont été mises en évidence.

Le plan de la maison maçonnée construite au milieu du premier siècle après J.-C., qui a connu trois grandes phases d'occupation avant son abandon dans la dernière moitié du troisième siècle, se présente de la façon suivante: à l'avant, trois boutiques pourvues de sols de terre battue et délimitées par des parois de terre et de bois. Derrière celles-ci, une cour à laquelle on accédait de la rue par un corridor. Deux foyers domestiques ont été mis au jour de part et d'autre de cet espace ouvert. Dans la partie arrière de la maison se trouvaient différentes pièces d'habitation desservies par un corridor central; plusieurs sols construits ainsi qu'un petit hypocauste y ont été dégagés (fig. 5).

La fouille a en outre permis de mettre en évidence sur une importante surface des constructions de terre et de bois appartenant aux premières décennies d'occupation du vicus. Ces structures précoces datées d'Auguste à Claude n'avaient jamais pu être étudiées en plan à Lousonna. En bordure de route, elles dessinent des unités d'habitation de surface plus modeste que la maison maçonnée décrite précédemment et sont parfois bordées de portiques en bois. Le dégagement de ces éléments, qui s'achève à fin 1989, permet de préciser la succession des niveaux précoces.

Par ailleurs, une extension de la fouille est prévue vers le sud et vers l'est sur une surface de quelque 800 m², dès janvier 1990.

Catherine May Castella, Sylvie Berti

Investigations et documentation: C. May Castella, S. Berti.

Objets: Musée romain de Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 300 / 152 500

R *Lousonna – Vidy – Fouilles de la route de Chavannes 29*

Pour la publication du résultat des fouilles de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, cf. Daniel PAUNIER et alii, *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985. Lousonna 7. CAR n° 42*, Lausanne, 1989.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 380 / 152 735

R-HM *Rue Vuillermet – Constructions du Bas-Empire romain*

La surveillance archéologique de fouilles techniques a permis de repérer le premier bâtiment d'époque romaine tardive à la Cité (fig. 6). Il

s'agit de l'angle nord-est d'une construction observée sur 17 m de longueur bordant un sol en béton à la chaux saupoudré de brique pilée. Plus à l'ouest, un mur de même facture a été dégagé sur 7 m de longueur, parallèle mais légèrement décalé vers le nord, recoupant une fondation perpendiculaire plus ancienne. En outre, les vestiges de constructions plus légères ainsi que de foyers ont été relevés.

Le matériel datant, céramique et pierre ollaire, étudié par M. Marc-André Haldimann, remonte à l'époque de la Tène et d'Auguste dans les niveaux inférieurs où sont fondés les murs, et aux IV^e-V^e siècles après J.-C. pour le niveau de circulation correspondant au bâtiment où a été trouvé un peigne en os, daté par M. Max Martin du V^e siècle après J.-C. (fig. 7).

Le plan du bâtiment, encore très incomplet, ne permet pas de préciser son affectation; d'après ses grandes dimensions toutefois, il devait s'agir d'un important complexe monumental.

François Christe

Investigations et documentation: F. Christe, Archéotech, Lausanne.
Matériel: MCAH, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 400 / 152 720

M *Les fouilles et investigations archéologiques au n° 6 de la rue Vuillermet*

Dans le cadre de travaux de transformation de l'immeuble précité, une fouille archéologique du sous-sol et une analyse des élévations ont été effectuées entre les mois de janvier et juillet 1989. Ce bâtiment, connu sous l'appellation d'ancienne maison Pittet, est construit à l'emplacement de l'une des maisons du Chapitre, à l'angle nord-est du cloître de la cathédrale. La maison actuelle, au rez-de-chaussée de laquelle a été conservée l'ancienne chapelle de l'Eucharistie, a été édifiée au début du XIX^e siècle, entre 1811 et 1814. Sur le plan historique, de nombreuses données ont déjà été livrées par les études de M. Marcel GRANDJEAN¹. Par ailleurs, ces travaux peuvent être considérés comme complémentaires de ceux menés en 1972 au nord de la cathédrale².

¹ Marcel GRANDJEAN, *La « carentena » du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, in *Le Cloître de la cathédrale*, RHV, 1969, p. 713; id., *Notes documentaires sur l'ancien cloître de la cathédrale de Notre-Dame de Lausanne*, CAR n° 4, Lausanne 1975, pp. 11-22; id., MAH Vaud III, *La ville de Lausanne*, Bâle 1979, pp. 147-149.

² Werner STOECKLI, *Les fouilles archéologiques entreprises au nord de la cathédrale de Lausanne*, in *Le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne*, CAR n° 4, Lausanne 1975, pp. 23-66; Werner STOECKLI et Philippe JATON, *Les fouilles archéologiques au nord de la cathédrale*, in *La Cathédrale de Lausanne*, Bibliothèque de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse n° 3, Berne 1975, pp. 31-41.

Les vestiges les plus anciens découverts lors de ces travaux remontent à l'origine du cloître, dont il faut situer la construction au plus tôt en 1225 (fig. 6). La galerie orientale de ce dernier était délimitée par le bâtiment du Chapitre, probablement le seul grand édifice commun, qui devait servir de salle de réunion, d'archives, de bibliothèque, et à l'occasion de réfectoire. Très tôt il reçut des chapelles à son rez-de-chaussée. La maison fut incendiée, puis restaurée et agrandie d'un autre bâtiment, lequel est qualifié de « récemment construit » en 1319 et devait être exhausé d'un étage en 1320. La maison capitulaire fut à nouveau touchée par le feu aux environs de 1368. Après la Réforme, ce bâtiment subira d'importantes transformations, entre les XVII^e et XIX^e siècles, aboutissant à l'immeuble que nous connaissons actuellement.

Le cloître

Dans son plan défini au XIX^e siècle, cet immeuble englobe la travée d'angle nord-est ainsi que le départ de la galerie orientale de l'ancien cloître. La fouille archéologique a permis de retrouver une portion du mur de bahut, à savoir la tête de la fondation du bahut nord et le parement est du bahut oriental, vestiges situant les limites vers le préau. La galerie orientale était bordée par le bâtiment du Chapitre, dont le mur de façade ouest était doté à sa base d'un banc de pierre, intégré aux structures mêmes du bâtiment. L'organisation de l'élévation de cette aile montre que la galerie n'était pas voûtée, mais probablement couverte d'un simple appentis. Les observations faites à la hauteur de la travée d'angle nord-est n'ont pas été suffisantes pour déterminer la nature des constructions qui formaient l'aile septentrionale à l'origine. Seuls deux massifs de fondation, enfouis pour recevoir les piédroits d'une arcade à cet emplacement, prouvent que cette travée au moins était ouverte vers l'extérieur sans qu'il soit possible toutefois de connaître le type d'aménagement primitif, dans un terrain naturel en forte pente contre le nord.

Le bâtiment du Chapitre

Constituant l'aile orientale du cloître, ce bâtiment se développait à l'origine à partir de la travée d'angle nord-est jusqu'au transept de la cathédrale. Actuellement, il est amputé de sa partie méridionale, qui abritait la salle capitulaire, et ses façades nord et ouest (partie nord) sont intégrées à l'intérieur de l'immeuble. L'analyse archéologique a porté sur ses élévations nord et ouest, édifiées à l'aide de grands blocs de molasse soigneusement taillés à la laie brettelée; elles sont conservées sur deux niveaux au mur nord et sur une hauteur de près de 10 m au mur ouest.

La façade occidentale conservée, bien qu'ayant subi de nombreuses interventions, montre encore des traces suffisantes de son organisation d'origine. Elle était rythmée par trois contreforts et dotée à son extrémité sud d'une porte donnant dans l'espace occupé par la chapelle de l'Eucha-

ristie. Au nord de cette porte, une fenêtre rectangulaire, inscrite dans une niche à arc en tiers-point, éclairait la chapelle. Dans la partie haute du mur, deux petites fenêtres au moins, probablement à arc brisé, éclairaient le niveau supérieur du bâtiment.

La façade nord montre encore dans sa partie ouest un imposant contrefort, large de plus de 3,50 m. Dans sa partie orientale, une fenêtre rectangulaire, à arc surbaissé et inscrite dans une niche à arc surbaissé également, éclairait la chapelle de l'Eucharistie, à la hauteur de sa travée nord-est.

Les transformations avant la Réforme

Le bâtiment du Chapitre aussi bien que la zone nord-est du cloître connaîtront un certain nombre de modifications ou d'adjonctions, pour lesquelles il n'est pas toujours possible de déterminer archéologiquement la chronologie relative.

Quelques structures, présentes uniquement à la base des murs existants, témoignent de l'adjonction construite au nord du bâtiment du Chapitre au début du XIV^e siècle. Une partie seulement de son mur nord a été conservée, au niveau de sa fondation, ainsi qu'une petite plage de maçonnerie près de l'angle nord-ouest de la maison capitulaire.

Un grand caveau funéraire est installé dans la travée d'angle nord-est du cloître, au pied de la façade occidentale du bâtiment du Chapitre et appuyé contre ses fondations. Ses structures témoignent de trois reprises successives au moins. A la hauteur de ce caveau, une grande arcade d'ouverture, en tiers-point, est percée dans l'élévation du bâtiment du Chapitre. Cet aménagement est à mettre en relation avec la création de la chapelle de Loys, construite dans la surface de la chapelle de l'Eucharistie; on sait que la famille de Loys obtint le droit de sépulture dans le cloître en 1411. Dans la partie sud de la façade ouest conservée est percée une seconde arcade, du même type, sans qu'il soit possible de la situer chronologiquement par rapport à la précédente.

Enfin, une chapelle est construite au nord de la travée d'angle nord-est du cloître, s'ouvrant sur cette dernière par une large arcade en tiers-point, richement moulurée. De plan plus ou moins carré, elle était vraisemblablement couverte à l'origine d'une voûte sur croisée d'ogives. Il y a lieu d'assimiler cette construction à la chapelle des saints apôtres Philippe et Jacques, fondée en 1465, placée dans le cloître et mentionnée au XVII^e siècle comme étant située à côté de la chapelle de Loys.

Les constructions postérieures à la Réforme

Une succession de travaux de transformations modifient radicalement les constructions médiévales. Au XVII^e siècle, un immeuble est édifié en intégrant les structures de l'ancien bâtiment capitulaire, de la maison qui le prolongeait vers le nord et celles de l'ancienne chapelle attribuée aux

saints Philippe et Jacques. Il se développe donc vers le sud jusqu'au transept de la cathédrale, conservant à son rez-de-chaussée les anciennes chapelles de l'Eucharistie et salle capitulaire, alors que vers l'est il s'élargit par rapport au plan précédent. Suite à quelques modifications d'ouvertures au XVIII^e siècle, le bâtiment subit une lourde intervention au début du XIX^e siècle, puisque sa moitié méridionale est supprimée et sa façade sud reconstruite. De plus, un pignon est créé au couronnement de la façade nord et la quasi-totalité des ouvertures du XVII^e siècle sont transformées. Ces travaux, exécutés entre 1811 et 1814, confèrent à l'immeuble l'aspect qu'il présente encore aujourd'hui.

Les sépultures

L'ensemble de la surface fouillée contenait, outre le caveau funéraire déjà mentionné, 49 sépultures auxquelles il convient d'ajouter cinq tombes dégagées lors d'une fouille ponctuelle en 1961 (fig. 8). Ces sépultures étaient toutes en pleine terre ou dotées d'un cercueil de bois; une seule tombe maçonnée fut découverte entre les massifs de fondation situant les piliers de l'arcade qui ouvre la travée d'angle du cloître vers le nord. Elles occupent la surface dévolue aux galeries du cloître, à l'exception de cinq sujets inhumés dans le périmètre de la chapelle nord, attribuée aux saints Philippe et Jacques. Les relations stratigraphiques et chronologiques permettent de situer au moins trente de ces sépultures au Moyen Âge, soit dans une période entre la construction du complexe du cloître, au XIII^e siècle, et sa sécularisation en 1536. Les autres sont postérieures à la Réforme.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: H. Kellenberger, M. Mir, AAM – Moudon.

Objets: MCAH, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 260 / 153 050

AP *Place du Tunnel – Poterie de terre*

En septembre 1989, le creusement d'une profonde tranchée au sud de la place du Tunnel pour le chauffage à distance d'un immeuble a traversé une épaisse couche de remblais argileux et sableux, contenant de nombreux restes de terre cuite.

La présence de pièces visiblement surcuites, ratées à la cuisson, atteste l'activité d'un potier de terre à proximité, dont les déchets de production ont été mêlés aux matériaux de comblement qui ont peu à peu donné son assise à la place actuelle.

La production de cet atelier encore non identifié, pour autant qu'on puisse en juger par les déchets produits, consistait essentiellement en

catelles de poêles vernissées blanches et en pots de fleurs de divers diamètres. L'argile cuite présente des teintes jaunes, beiges à saumonées.

Dans l'attente de l'étude détaillée du matériel échantillonné, nous pouvons considérer que cette production remonte au début du XIX^e siècle, à en juger par les modèles de catelles (selon Catherine KÜLLING, MHL).

Observations: MHAVD, MCAH.

Matériel: déposé MCAH.

LUCENS – District de Moudon – CN 1204 554 000 / 173 400

M *Château – Terrasses des anciens bourgs*

Un projet d'aménagement des terrasses dominées par le château de Lucens a entraîné une campagne de sondages géologiques et archéologiques en février 1989. Ces recherches étaient destinées à contrôler l'importance et la qualité des vestiges archéologiques des anciens bourgs, aujourd'hui disparus, qui occupaient encore à la fin du Moyen Âge les terrasses à l'ouest et au sud du château. Le Professeur Marcel GRANDJEAN a réuni à ce propos des données historiques précises, encore inédites, qu'il a très obligeamment mises à disposition des chercheurs dans le terrain et qui ont permis d'orienter les sondages de manière rationnelle.

Les recherches dans la terrasse sud-ouest à l'emplacement historique du ressat (bourg-refuge) mentionné au XIV^e siècle ont fait apparaître le socle molassique à très faible profondeur.

La surface de la roche est travaillée par de nombreuses interventions, traces de constructions et de terrassements. Une citerne ou un puits profond de 5,30 m environ a été localisé, ouvrage fermé par une voûte après sa désaffectation.

Dans la terrasse au sud du château, la présence de maisons de part et d'autre de la rue donnant accès au château a été confirmée dans les sondages. Une excavation pratiquée à proximité de la chapelle a mis au jour un mur en molasse appareillée et des matériaux de remblais contenant de la céramique et des objets de l'époque médiévale tardive (cf. la note de François CHRISTE, *Les services de table*, in *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, Catalogue d'exposition, Lausanne 1990, pp. 152-153).

Ces prospections très ponctuelles n'avaient pas pour but de donner la configuration et la chronologie détaillées des environs du château. Elles ont donné un premier aperçu du grand intérêt du site, de son étendue et de l'excellent état de conservation des vestiges des anciens bourgs.

Investigations et documentation: F. Christe, Archéotech, Lausanne; ABA géol. Payerne-Fribourg.

Rapport déposé MHAVD: Château de Lucens. Prospection archéologique sur les terrasses sud et ouest. Mars 1989, par F. CHRISTE.

Objets: MCAH, Lausanne.

LUTRY – District de Lavaux – CN 1243 542 180 / 150 400

M *Grand'rue n° 27*

L'approfondissement du sous-sol de cette maison a permis quelques observations: à l'arrière du bâtiment, les chapes et planchers en béton ou en bois remplaçaient un ancien pavage en boulets posé sur le fond stérile. Côté rue, une cave profonde de 1,40 m seulement était creusée dans la partie ouest; à date indéterminée, une tentative de l'étendre à l'est a été interrompue, peut-être par la montée des eaux, puisque les alluvions de la Lutrive, sous forme de gros boulets dans une matrice limoneuse, étaient uniformément recouvertes d'un dépôt blanchâtre.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, C. Grand, F. Gaudin, F. Christe.

MONT-LA-VILLE – District de Cossonay

P *Abri du Mollendruz*

Ces dernières années, l'activité des archéologues, qui se sont consacrés aux recherches méthodiques dans les niveaux archéologiques de cet abri sous roche, a eu essentiellement pour objet l'élaboration des résultats des fouilles antérieures (1982-1986). En 1988 et 1989, les investigations ont repris sur de petites surfaces, pour explorer les niveaux les plus profonds.

La partie centrale de l'abri a montré un développement remarquable des niveaux anciens. Les restes d'occupation (foyers, silex) sont très bien conservés, du fait de la nature favorable des sédiments, et moins perturbés que dans les autres zones du site, où ils ont subi l'influence des éboulements du porche et de l'activité cryoclastique.

La séquence attestée dans les niveaux anciens est la suivante:

- niveau 4 d: Mésolithique ancien III, daté dans la deuxième moitié du Boréal (vers 8500-8000 avant J.-C.).
Industrie lithique: Microlithisme très poussé avec prédominance de pointes à retouches bilatérales et de triangles scalènes.
- niveau 4 e: Mésolithique ancien I. Préboréal (vers 9500 avant J.-C.)
Industrie lithique: armatures microlithiques comprenant triangle scalène, pointe à retouches bilatérales et pointe à troncation. Débitage lamellaire très soigné.
- niveau 5 sup: Paléolithique final (Magdalénien final ou début de l'Azilien, faciès culturel à préciser). Tardiglaciaire: Alleröd, vers 12 000 avant J.-C., confirmé par des datations au radiocarbone.
Industrie lithique: pièces à dos, débitage de lames et lamelles. Les remontages d'éclats et de lamelles de silex sont nombreux, malgré la très faible surface explorée.

L'analyse de ces niveaux s'annonce donc particulièrement prometteuse, permettant d'étudier dans les meilleures conditions l'évolution des peuplements du Massif Jurassien et le retrait glaciaire.

Investigations: G. Pignat, P. Crotti et collaborateurs.

Rapport déposé MHA VD: Col du Mollendruz. Abri Freymond. Rapport d'activité 1989. Genève 1989, par Gervaise PIGNAT et Pierre CROTTI.

Matériel: sera déposé au MCAH au terme des investigations.

MORGES – District de Morges – CN 1242

N-Br *Stations littorales préhistoriques*

Le rapport relatif aux recherches entreprises en 1984 (cf. *RHV*, 1985, pp. 135-137) dans les sites immergés de la commune de Morges a été déposé en 1989.

Dominique BAUDAIS et Pierre CORBOUD, Inventaire et étude archéologique des sites préhistoriques du Léman. Rapport sur les recherches réalisées en 1984. Commune de Morges: Stations de la Poudrière, de la Grande Cité, Vers l'Église et Les Roseaux. Genève, Groupe de Recherches Archéologiques Lémaniques (GRAL), 1989.

MORGES – District de Morges – CN 1242 527 700 / 151 080

M *Château*

Des sondages pour un nouveau réseau de canalisations dans la cour et aux abords du château de Morges ont recoupé la fondation d'un large mur au nord de l'ancienne allée qui conduisait à la porte d'entrée.

Le mur était bordé au nord par le fossé humide, dont le comblement a été observé. La mise en place du réseau complet en 1990 sera l'occasion d'autres observations et relevés, précisant les données documentaires et historiques (cf. Paul BISSEGER et Raymond RAPIN, *Le château de Morges. Guide des monuments suisses*, série 40, n° 391-392, Berne 1986).

Observations et documentation: AAM, Moudon.

MORGES – District de Morges – CN 1242 527 760 / 161 460

M *Rue des Fossés – Mur extérieur du fossé de ville*

Une tranchée technique creusée sur environ 30 m de long, à la rue des Fossés, a révélé la présence d'un gros mur. Celui-ci, en grande partie

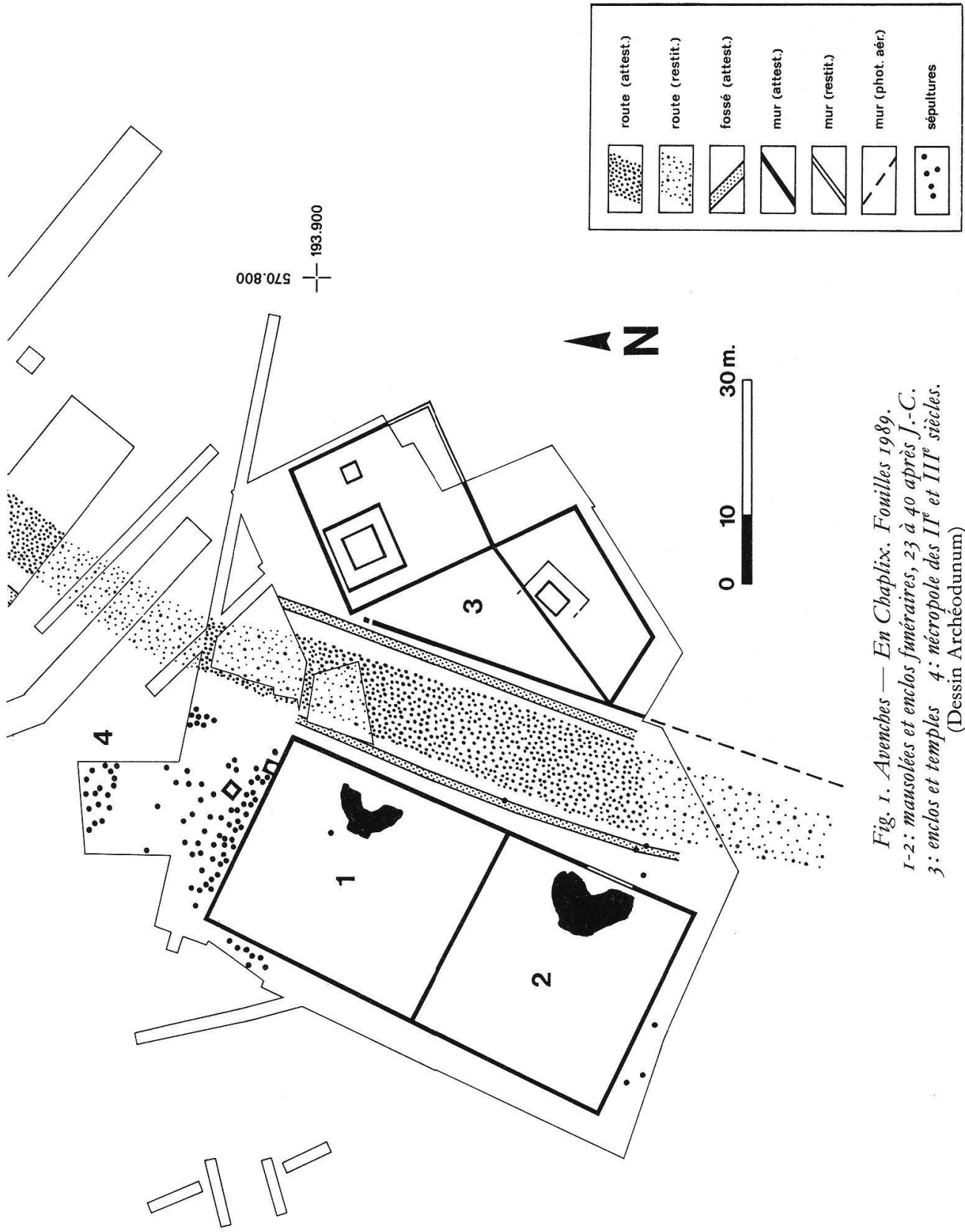
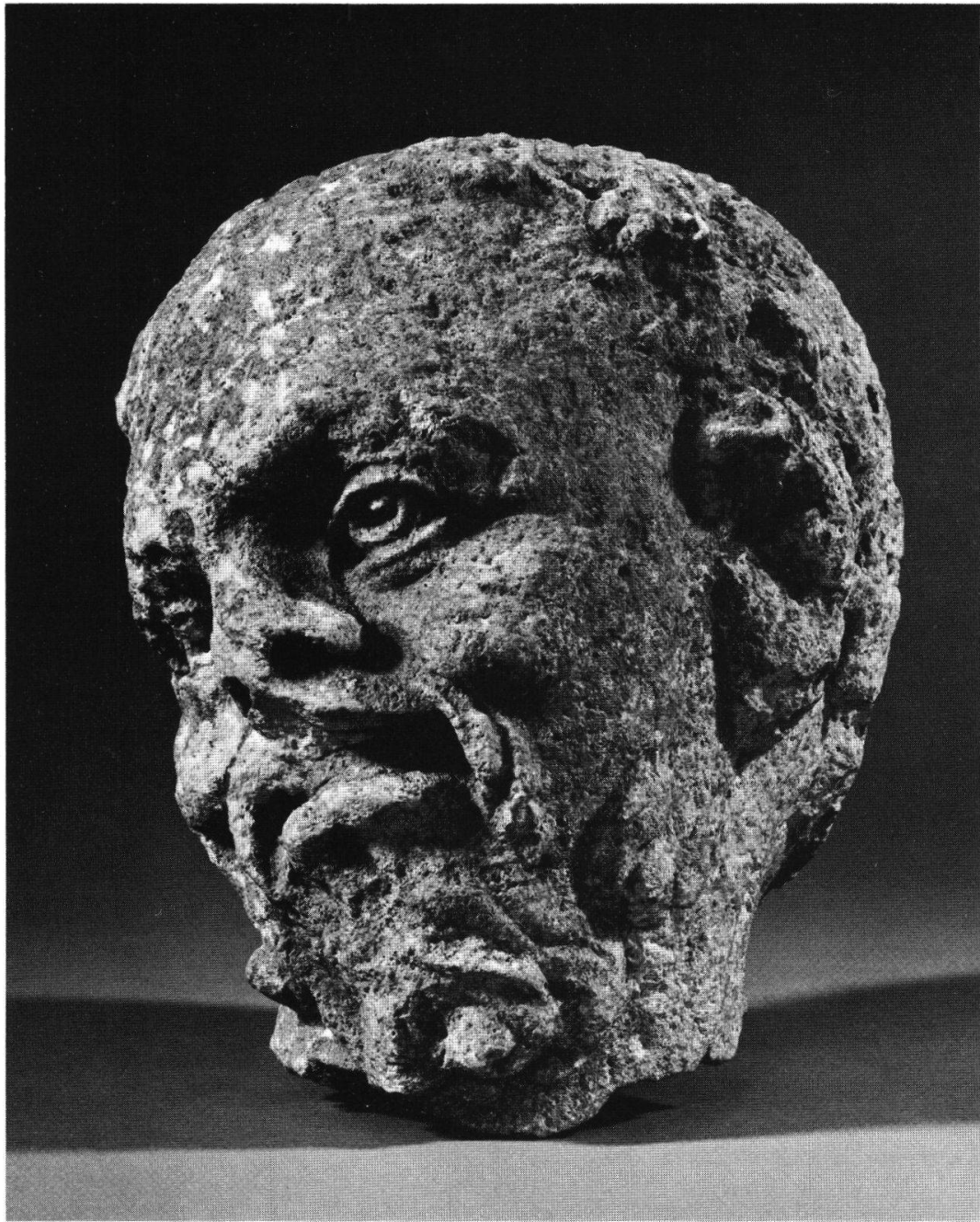


Fig. 1. Avenches — En Chaplix. Fouilles 1989.
 1-2: mausolées et enclos funéraires, 23 à 40 après J.-C.
 3: enclos et temples 4: nécropole des II^e et III^e siècles.
 (Dessin Archéodunum)



*Fig. 2. Avenches — En Chaplix.
Tête de Silène. Mausolée nord, vers 23-28 après J.-C. Hauteur 23 cm.
(Photo: Fibbi-Aeppli)*



Fig. 3. *Fiez* — *Lion d'époque romaine. Longueur env. 70 cm.*
(Dessin I. Guignard)



*Fig. 4. Lausanne
— Nécropole de Vidy. Sépulture
néolithique en pleine terre (n° 51,
individu de sexe masculin).
(Photo P. Moinat)*



*Fig. 5. Lausanne — Vidy. Fouilles de Lousonna en 1989. Substructures de la partie
arrière de l'habitation gallo-romaine.
(Photo C. May Castella)*

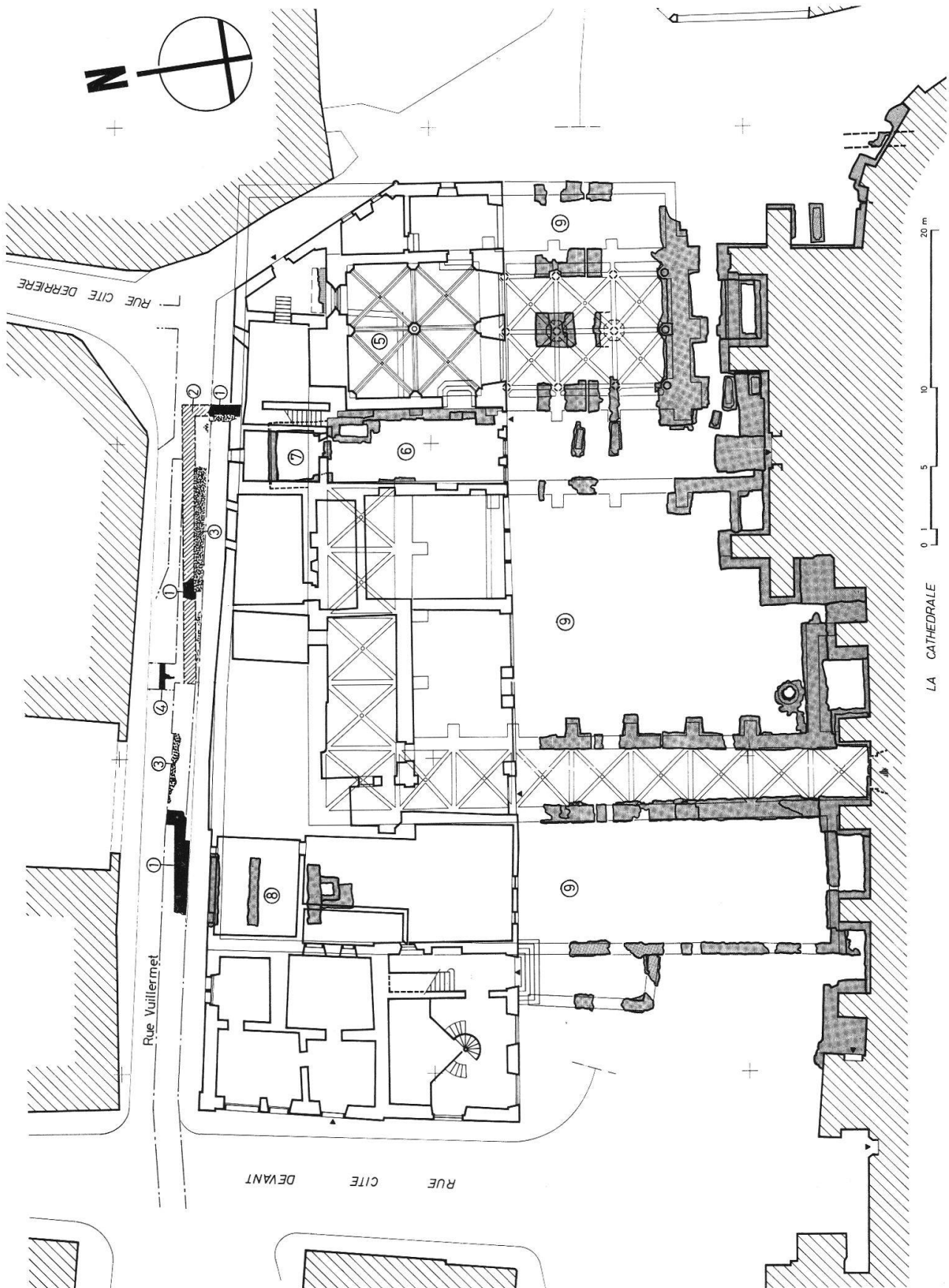


Fig. 6. Lausanne — Rue Vuillermet. Fouilles dans la chaussée, Bas-Empire romain.
 1 : maçonneries conservées; 2 : fossés des maçonneries récupérées; 3 : sols en béton; 4 : muret.
 Fouilles dans le cloître du XIII^e siècle et dans le bâtiment du Chapitre.
 5 : ancienne chapelle de l'Eucharistie; 6 : galerie orientale du cloître; 7 : chapelle des saints
 apôtres Philippe et Jacques; 8 : fouilles en 1965, place de la Cathédrale 7, époques indé-
 terminées; 9 : fouilles 1971-72, place de la Cathédrale, structures du XIII^e siècle.
 (Dessin AAM, F. Wadsack et Archéotech, C. Grand)

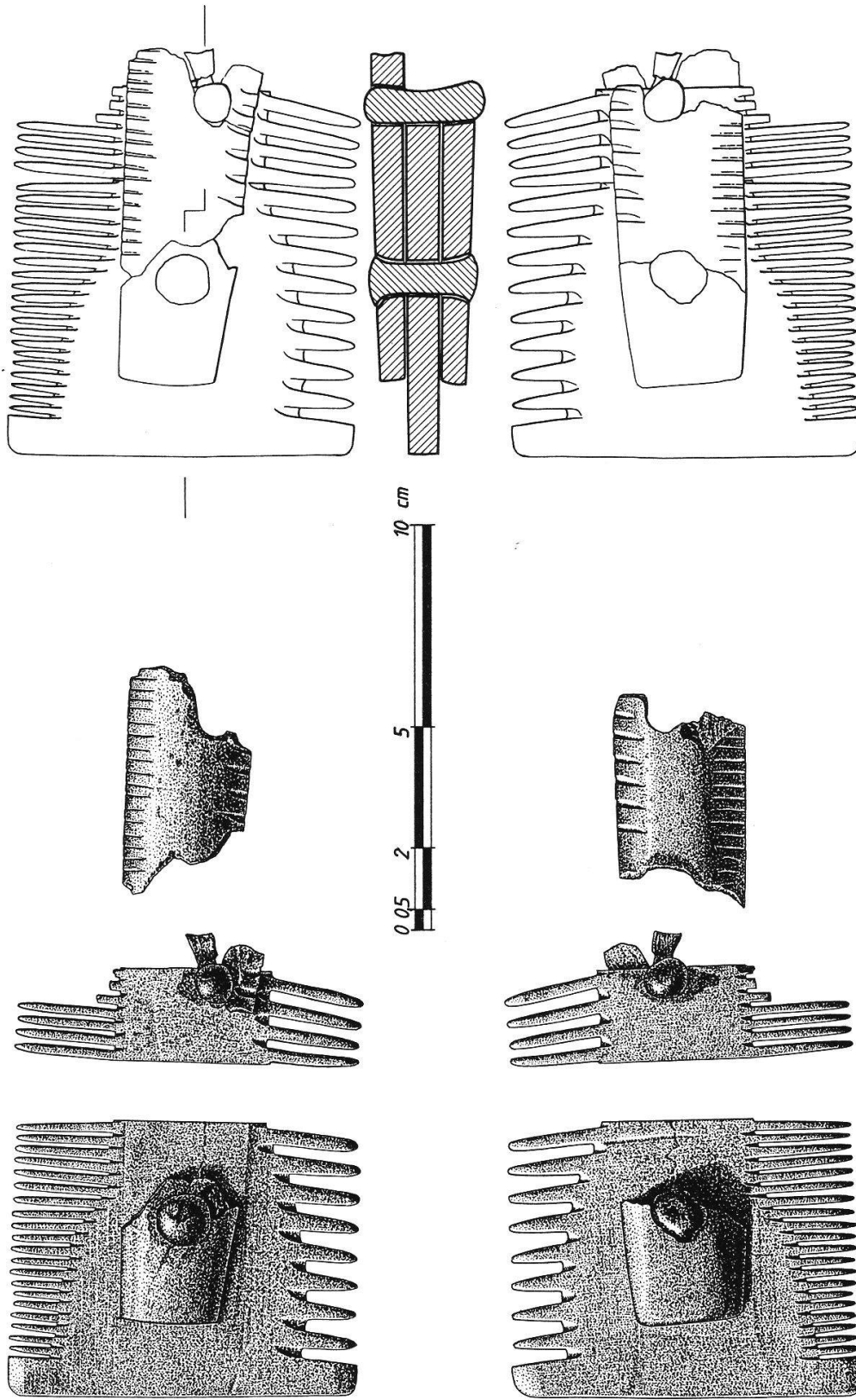


Fig. 7. Lausanne — Rue Vaillermet. Fragments d'un poigne en os assemblé par des rivets métalliques, V^e siècle après J.-C.
(Dessin C. Grand)



*Fig. 8. Lausanne — Rue Vuillermet n° 6. Les sépultures médiévales dégagées dans l'angle nord-est du cloître de la cathédrale.
A droite, un caveau aménagé devant la chapelle de Loyz.
(Photo Fibbi-Aeppli)*

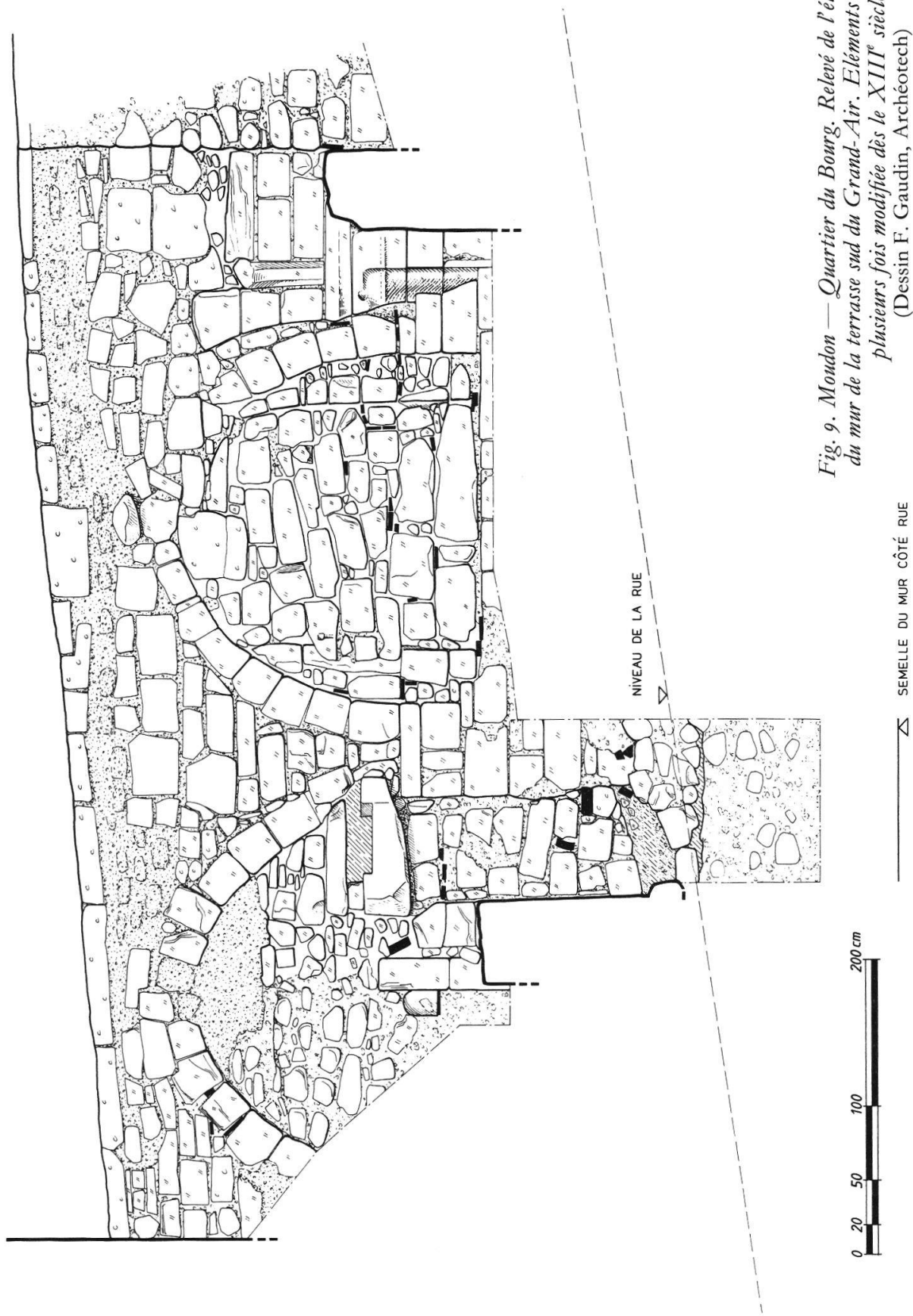


Fig. 9. Moudon — Quartier du Bourg. Relevé de l'élevation interne
 du mur de la terrasse sud du Grand-Air. Eléments d'une arcade,
 plusieurs fois modifiée dès le XIII^e siècle.
 (Dessin F. Gaudin, Archéotech)



*Fig. 10. Nyon — Rue Juste-Olivier 18.
Puits gallo-romain recoupant une coulisse de bois. Début du I^{er} siècle après J.-C.
(Photo F. Rossi, Archéodunum)*

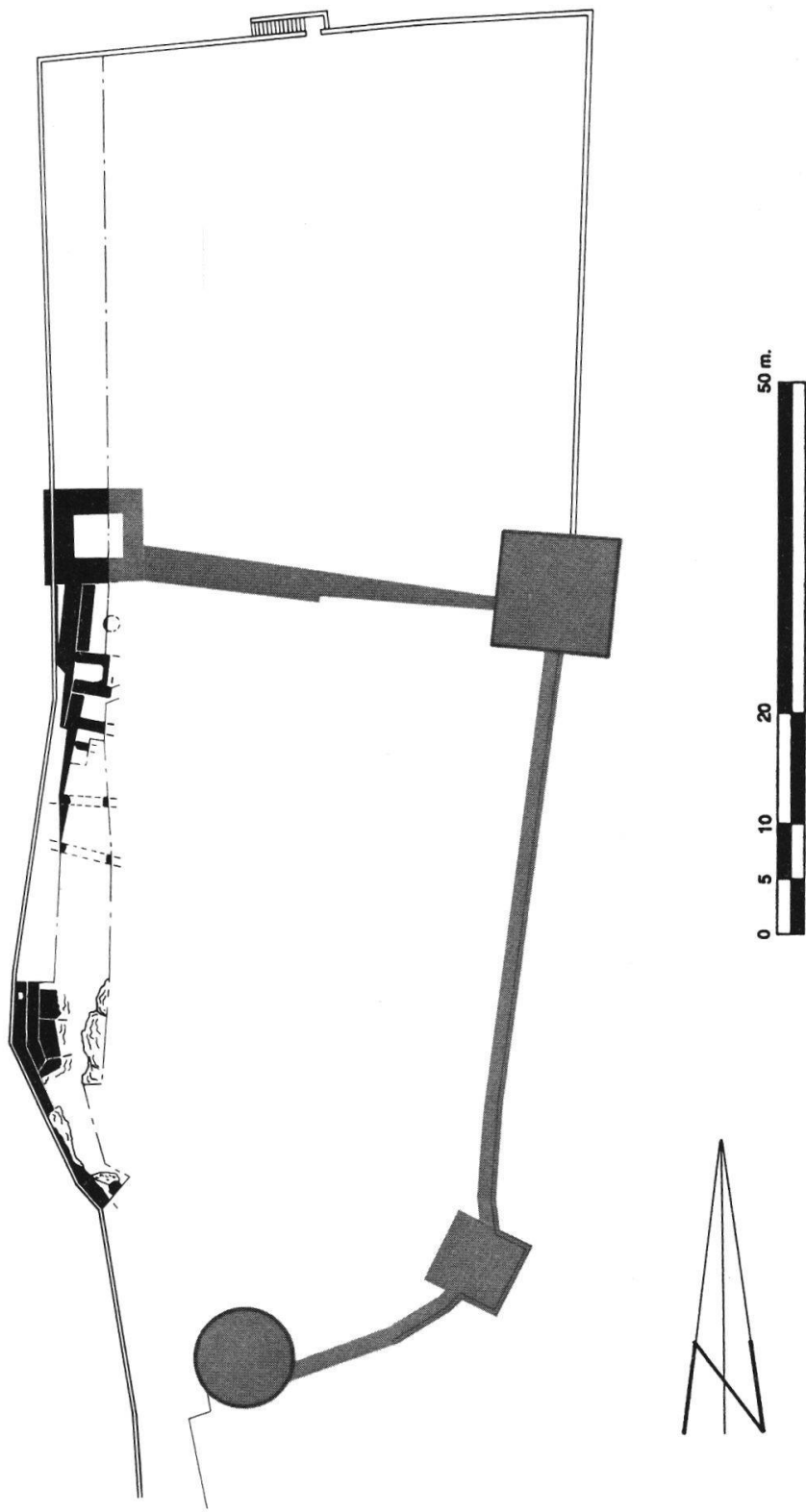


Fig. 11. Orbe — Le Château. L'esplanade de 1835 et les restes de l'ancien château.
 En noir, les structures touchées en 1989, courtoine occidentale et tour du nord-ouest.
 En gris, les fortifications conservées (tour ronde, tour carrée) ou connues par les anciens plans.
 (Dessin V. Chaudet, Archéotech)

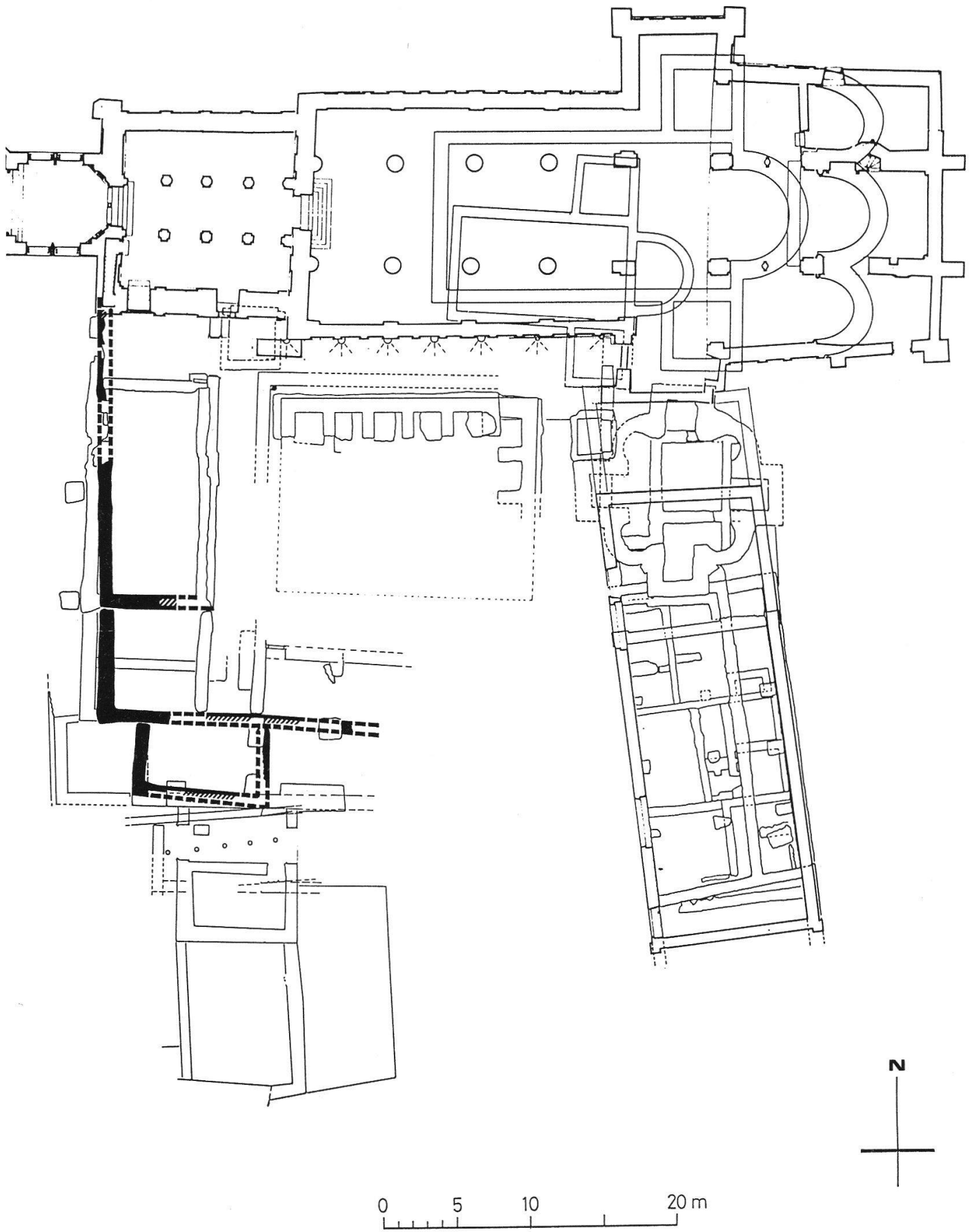


Fig. 12. Romainmôtier — Fouilles du Cloître. En noir, les fondations des premiers bâtiments de l'époque romane dans l'angle sud-ouest du Cloître.
(Dessin J. Sarott, AAM)

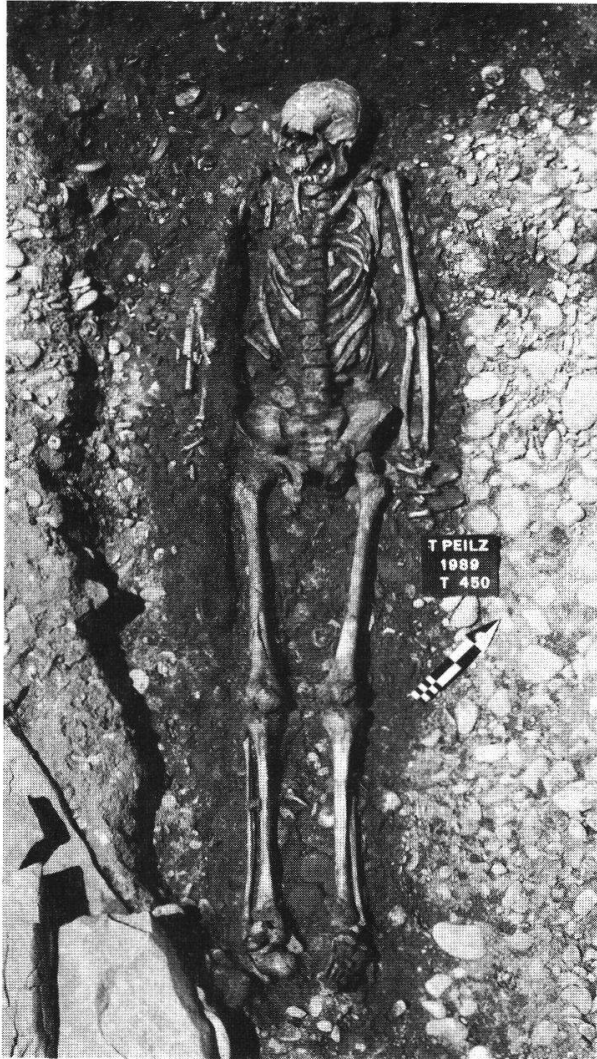


Fig. 13. La Tour-de-Peilz — Nécropole du Clos d'Aubonne. Tombe n° 450: squelette masculin dans une sépulture en pleine terre, avec une grande épée en fer (spatha). VI^e siècle après J.-C.

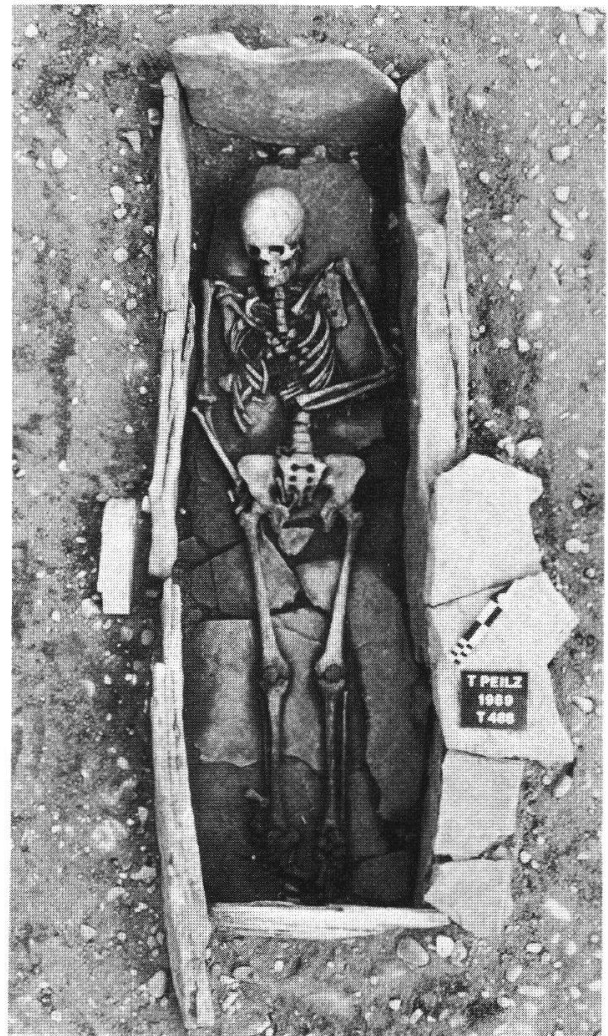


Fig. 14. Tombe n° 488. Sépulture dans un coffre construit en plaques de molasse rouge, à fond dallé. VI^e à VII^e siècle après J.-C. (Photos M. Klausener — MHAVD)



*Fig. 15. Vevey — Eglise Saint-Martin, fouilles 1989.
Les fondations de l'église romane et les sépultures dans le bas-côté sud.
(Photo Fibbi-Aeppli)*

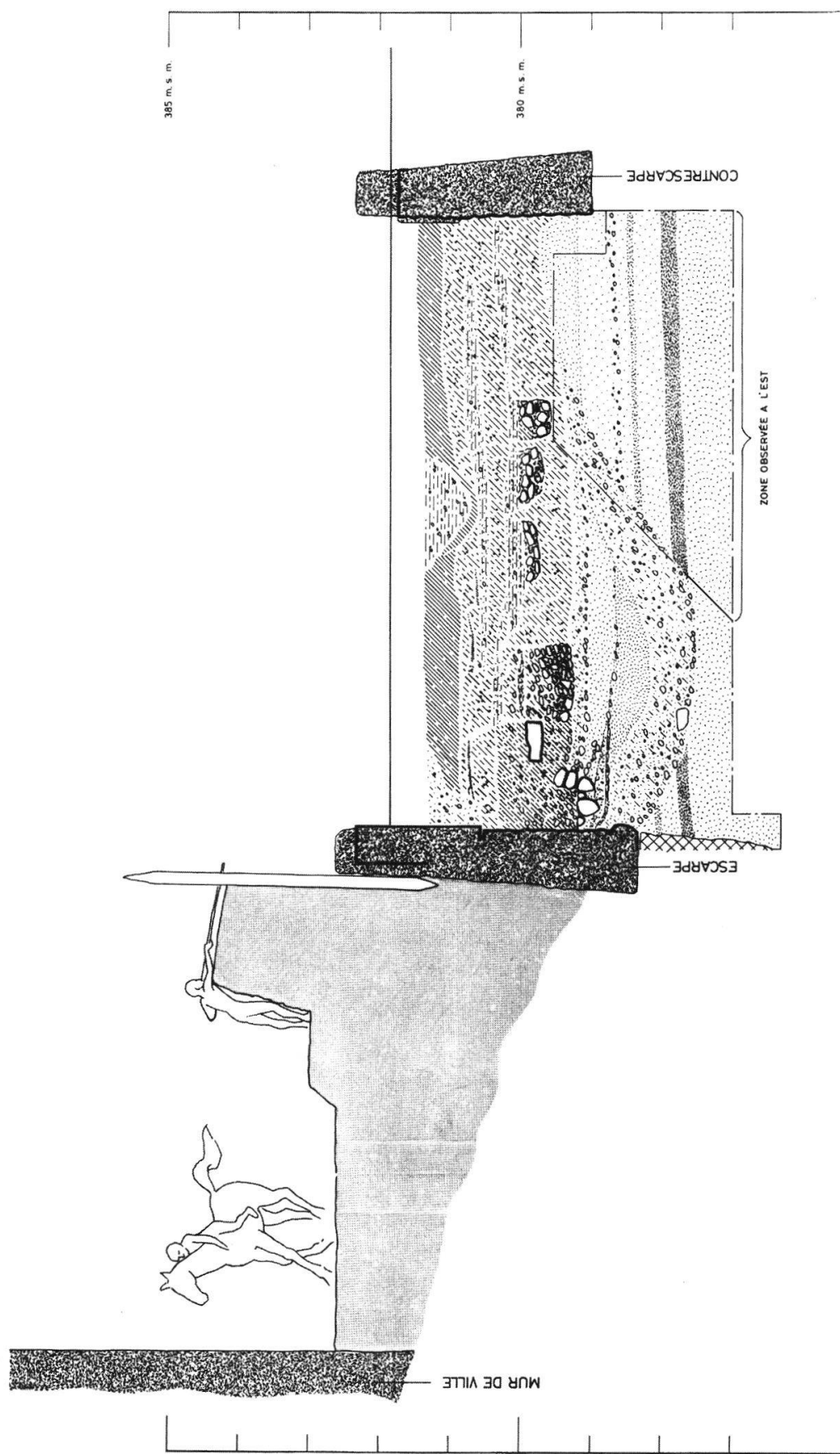
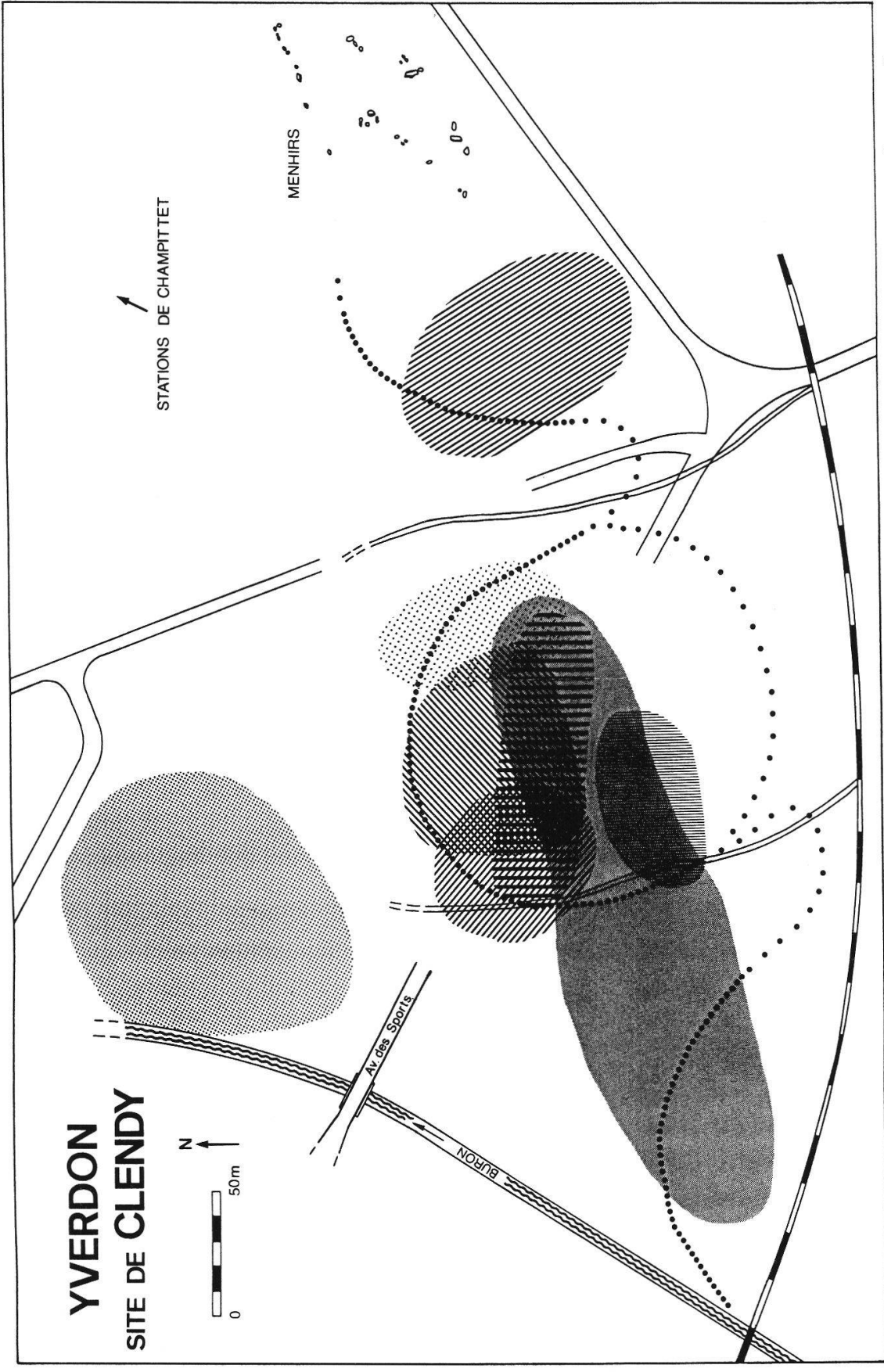


Fig. 16. Vevey — Mur de ville et fossé à la rue de la Gare n° 9. Coupe dans le fossé et dans son remplissage; reconstitution de la fausse-braie et du chemin de ronde devant le rempart.
 (Dessin C. Grand, Archéotech)



**YVERDON
SITE DE CLENDY**



Fig. 17. Yverdon-les-Bains — Avenue des Sports. Plan d'ensemble des habitats littoraux préhistoriques, état des connaissances après les investigations 1988-1989. (Dessin C. Wolf)

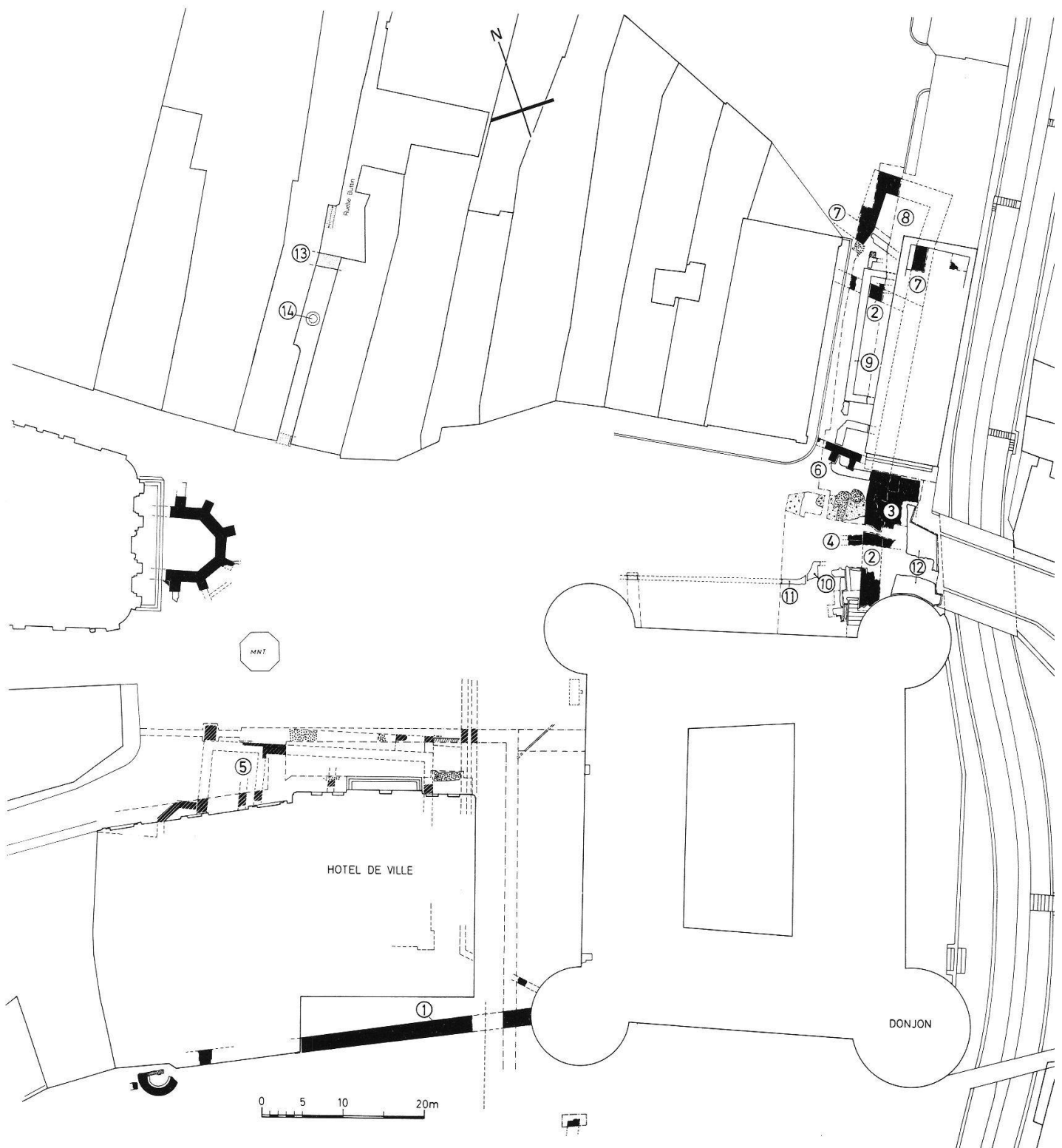


Fig. 18. Yverdon-les-Bains — Investigations 1988-1989 à la place Pestalozzi et rue du Casino.

1, 2, 13: tracé du rempart XIII^e siècle; 3: porte de la Plaine; 4: fossé du château, mur externe; 5: ancien Hôtel de Ville; 6: mur des anciennes écuries; 7: rempart XV^e siècle; 8: tour d'angle; 9: nouvelles écuries; 10, 11: dispositif d'accès au château et rétrécissement du fossé; 12: culée du pont de la Plaine; 14: puits.

(Dessin X. Munger — AAM et C. Grand — Archéotech)

démoli par la pelle mécanique, a montré une partie de sa structure interne, sur environ 5 m de long et une hauteur de 70 cm, du côté du carrefour rue Centrale – rue des Fossés, ainsi qu'une petite partie parementée, non crépie et composée de deux assises de pierres à l'extrémité nord de la tranchée. Il est probable qu'il ne s'agisse là que de l'éboulement du parement car, derrière, le blocage de boulets était encore en place. Le parement côté lac du mur était visible en fond de tranchée sur pratiquement toute la longueur, soit 28,30 m. La face du mur côté gare n'était pas observable, mais dans sa plus grande épaisseur visible, il mesurait au moins 0,95 m. Le parement côté lac est composé de grosses pierres soigneusement taillées. Une légère couche de crépi brun les recouvre. Les pierres du parement sont liées avec un mortier un peu plus clair. L'intérieur du mur est composé d'un blocage de boulets de 10 à 15 cm de diamètre en moyenne, liés avec un mortier blanc crème.

La position de ce vestige, référée aux anciens plans de Morges où la position approximative du rempart est visible, nous indique que nous sommes probablement en présence du mur extérieur du fossé de la ville.

François Francillon

Documentation: MHA VD.

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 550 700 / 168 900

M *Quartier du Bourg*

Le remplacement des canalisations et des services dans les rues de la ville haute a été placé sous surveillance archéologique; le tronçon exploré en 1989 est long d'environ 260 m, entre la place de la Grenette et les châteaux¹; la nécessité de maintenir en permanence les alimentations et évacuations, comme de garantir un accès aux engins de chantier et aux véhicules prioritaires, a impliqué un décapage de la route en deux bandes, raccordées par relevé topométrique.

Outre les vestiges de structures industrielles ou techniques – canalisations désaffectées en molasse, en brique et en terre cuite, tronçon de conduite en chêne² en relation avec une usine en amont –, de nombreux détails d'architecture des maisons bordant la rue ont été relevés, largeur des murs de fondation, changements d'appareil complétant la connaissance de l'évolution du parcellaire, anciens accès de cave avec des portes bouchées et des amorces d'escaliers désaffectés. Devant le bâtiment des anciennes prisons, la fondation et le sol de deux petits édifices disparus,

¹ L'archéologue cantonal a rendu compte de cette opération dans la revue du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, *Espace*, n° 5, novembre 1989, p. 16.

² Daté de 1626 par le Laboratoire romand de dendrochronologie, 7.12.1989.

peut-être des hallettes, ont été relevés. Les découvertes les plus spectaculaires sont les suivantes :

La défense avancée du château

Un sondage ouvert sur la place de la Poterne a permis de lever la coupe du fossé devant la braie de la tour de Broye, profond d'un mètre seulement; il était confiné côté rue par un mur de contrescarpe en boulets, large de 1,50 m; vers l'est, seule l'amorce de son retour en oblique a été retrouvée, le reste ayant été détruit à date indéterminée par la construction d'une chambre.

Une pièce équarrie en chêne, de 30 par 40 cm de section, avec une mortaise oblique de 10 par 20 cm, a été retrouvée au fond du fossé creusé dans la moraine; une structure de même type a été dégagée plus complètement au château de Rolle³, où elle correspondait à la fondation de la passerelle d'accès et du pont-levis; la pièce de Moudon, datée par radiocarbone⁴ de la fin du premier millénaire de notre ère, est toutefois bien antérieure à celle de Rolle, datée de 1264.

A l'exception d'un tesson de terre sigillée au fond du fossé, daté des II^e-III^e siècles après J.-C.⁵, le matériel céramique était très peu abondant dans la couche de limons fortement organiques en remblai, qui a livré par contre une grande quantité de déchets de cuir de cordonnerie, répartis en trois horizons.

Les fondations de l'église Notre-Dame et le cimetière

Seules les fondations coulées en fosse ont été retrouvées, larges de plus de 2 m, profondes de plus de 2,50 m. Actuellement, seul le chœur polygonal a pu être entièrement dégagé, en deux travées avec des pilastres, de 4 par 10 m à l'intérieur; à son extrémité ouest, la maçonnerie retourne en équerre vers le nord et le sud, indiquant l'élargissement probable de la nef. Plus à l'ouest, une fondation alignée sur le mur sud du chœur, et d'épaisseur équivalente, a été très partiellement dégagée, avec un retour perpendiculaire vers le nord, qui pourrait correspondre à l'extrémité du bâtiment, long de 40 m dans cette hypothèse.

Dans le sol de la nef présumée, une vingtaine de tombes ont pu être dégagées, orientées est-ouest, sauf une nord-sud, plus récente; nombre

³ Cf. François CHRISTE, Château de Rolle, fouille du fossé nord, 1984, manuscrit déposé aux MHA VD, et Denis WEIDMANN, *Chronique des fouilles archéologiques*, in *RHV*, 1985, pp. 248-249, et *RHV*, 1988, pp. 192-194.

⁴ Âge C14 brut: 1120 ± 70 BP, soit 830 ± 70; date C14 calibrée: 680-1030 cal AD; analyse par A. CURA, Archéolabs, Saint-Bonnet-de-Chavagne, rapport du 26.9.1989; l'analyse dendrochronologique n'a pas permis d'affiner ce résultat (Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, rapport du 2.11.1989); même source pour la datation de Rolle.

⁵ Drag. 15/31, détermination par M. M.-A. Haldimann, Genève.

d'ossements ont par ailleurs été prélevés sans connexion, bouleversés par les terrassements anciens. Le mobilier découvert est maigre, consistant en clous de cercueil et épingles de linceul, dont l'usage paraît très répandu; la trouvaille d'une monnaie⁶ permet toutefois un accrochage chronologique, dans le premier tiers du XV^e siècle.

L'exploration du bâtiment doit être complétée dans le courant du printemps 1990.

Le quartier disparu sous l'esplanade du Grand-Air

Une fouille sous l'esplanade du Grand-Air pour l'alimentation électrique du Bourg a permis la documentation de maisons disparues dès le XVIII^e siècle. Ainsi, la face interne du mur de terrasse (fig. 9) a révélé quatre étapes principales de construction, avec tout d'abord, à l'angle sud-ouest, un fût de colonne couronné d'un chapiteau à crochets supportant vers l'est le départ d'un arc, vers l'ouest l'amorce d'une nervure puis d'une voûte; tous ces éléments sont constitués de molasse soigneusement taillée. Cette première disposition est remplacée par deux arcs en molasse retombant au centre sur un pilier carré. L'arc est a été ensuite entièrement obturé en insérant un évier en pierre dans le bouchon, celui à l'ouest partiellement dans un premier temps, en ménageant un jour, puis totalement. La partie inférieure du mur de terrasse correspond à une reprise en sous-œuvre.

Deux refends perpendiculaires non liés au mur de terrasse ont également été dégagés, construits en deux étapes, la plus ancienne présentant une tête de mur à 3 m de ce dernier; deux niches rectangulaires y ont été observées.

L'extrémité sud d'un des refends présente un bloc taillé en coussinet vers le sud, qui correspond en niveau et morphologie générale à une dalle plus érodée supportée par le chapiteau décrit ci-dessus; cette correspondance permet l'hypothèse d'une simultanéité de construction de la première étape à chapiteau dans le mur de terrasse et de ces deux refends, avec un espace intermédiaire large de 3 m, parallèle à la rue et couvert à l'ouest tout au moins par un élément disparu, supporté par les consoles à coussinet.

La datation absolue de ces constructions est aléatoire en l'absence de matériel bien situé chronologiquement; dans les grandes lignes toutefois, M^{me} Monique Fontannaz, rédactrice des *Monuments d'art et d'histoire*, par comparaison stylistique, place les chapiteaux à crochets dès le XIII^e siècle et l'abandon du quartier au début du XVIII^e siècle d'après les sources historiques.

⁶ Bianchetto d'Amédée VIII de Savoie (1416-1434); détermination par M^{lle} A. Geiser, Cabinet des médailles, Lausanne (n^o inv. MB89/5151-27).

Premier bilan

A part les édifices décrits plus haut, le caractère systématique de la surveillance archéologique des fouilles a permis la mise au jour de nombre d'éléments bien moins spectaculaires, qui témoignent de l'évolution du parcellaire et du tissu urbain, avec par exemple la disparition de certaines maisons ou du rapport entre espace privé et espace public, avec la modification de l'emprise sur rue des constructions.

Enfin, ces recherches ont donné l'occasion de démontrer qu'il est possible de concilier chantier technique et documentation archéologique, sans occasionner aucun retard, si une étroite coordination et une bonne collaboration sont établies entre tous les partenaires.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, V. Chaudet, G. Chavannes, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand, M. Tapponnier.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 680 / 137 390

R *Grand' Rue – Cryptoportique et area sacra du forum*

A la faveur du remplacement des canalisations de la Grand'Rue, d'importantes fouilles archéologiques ont été menées, permettant ainsi la mise au jour des extrémités du cryptoportique du forum. En outre, deux escaliers d'accès à la galerie semi-souterraine ont été découverts, de même que les fondations d'un mur séparant l'*area sacra* du forum de l'*area publica*. Le sol de terre battue du cryptoportique a pu être dégagé sur quelques mètres carrés (près de 5 m sous le niveau actuel de la rue). Cette opération a permis de récupérer non seulement de nombreux éléments d'architecture (frises, plinthes, etc.) et d'enduits peints provenant du portique supérieur, mais aussi d'observer les enduits blancs recouvrant les parois et d'y déceler la présence de graffiti. Par manque de matériels significatifs, l'étude de la stratigraphie n'a débouché sur aucune chronologie précise. Seuls quelques indices céramologiques permettent de fixer prudemment un *terminus post quem* aux alentours du milieu du I^{er} siècle après J.-C. (Claude-Néron) pour la construction du cryptoportique.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: F. Rossi, Archéodunum.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 690 / 137 360

R *Rue Nicole 4 – Forum, area publica*

Le terrassement d'un futur locatif a permis l'observation d'une partie du dallage de l'*area publica* du forum (dalles de calcaire reposant sur un radier de boulets et sur un lit de mortier au tuileau). Après le démontage

de la structure, deux murs maçonnes, conservés en fondations, sont apparus. A titre d'hypothèse, nous les attribuons à un premier état du forum, en relation avec la première basilique. La démolition des anciens bâtiments, quant à elle, a livré une dizaine de blocs d'architecture appartenant à l'ensemble monumental du forum et un fragment de bas-relief en marbre (torse masculin drapé d'une toge).

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: F. Rossi, Archéodunum.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 780 / 137 460

R *Place du Château – Grand' Rue – Égout principal*

Quelques observations archéologiques ont permis d'appréhender un peu mieux les rares vestiges gallo-romains (murs et sols) subsistant au milieu des fondations d'anciennes constructions arasées après guerre. Néanmoins il a été possible de s'introduire dans le collecteur principal de la colonie romaine et de le suivre sur une trentaine de mètres afin de compléter les informations recueillies en 1969 (*RHV*, n° 82, 1974, pp. 7-26). D'autres fouilles ont débuté aux alentours du Château et se poursuivront en 1990.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: F. Rossi, Archéodunum.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 550 / 137 490

R *Rue de la Gare 18 – Villa de la Muraz*

Un projet de construction, concernant une parcelle située à l'emplacement présumé d'une villa suburbaine où plusieurs mosaïques ont été signalées au siècle passé, a nécessité une campagne de sondages préliminaires. Ces sondages ont révélé plusieurs murs maçonnes et un important lot de peintures murales. Une fouille de plusieurs mois a donc été programmée en 1990.

Frédéric Rossi

Sondages: F. Rossi, Archéodunum.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 540 / 137 630

R *Avenue Juste-Olivier 18 – Installations hydrauliques*

La construction d'un nouvel immeuble, en périphérie de la ville romaine de Nyon, a réservé quelques surprises tant au maître de l'ouvrage qu'aux archéologues qui, à plus de 5 m de profondeur, ont décelé la

présence d'une coulisse en bois dont le fond et les parois étaient constitués de planches retenues par des piquets. Après de multiples réfections, cette canalisation a été partiellement détruite par un puits (fig. 10) qui, à son tour, a été abandonné et recoupé par une deuxième coulisse en bois creusée, semble-t-il, dans un tronc équarri. Mis à part un foyer, aucun vestige d'habitat n'était en relation avec ces structures (encore convient-il de dire que la fouille n'a pas été exhaustive).

L'étude de la stratigraphie a montré que ces premiers aménagements dataient du début du I^{er} siècle après J.-C. et avaient été installés au fond d'un petit vallon. Au courant du I^{er} siècle après J.-C., le comblement progressif du vallon a enfoui les structures sous 2 à 3 m de sédiments, vraisemblablement amenés par les crues successives d'un cours d'eau voisin. Par la suite et après la pose d'un remblai d'assainissement, on a construit un bâtiment rectangulaire (sol de terrazzo et solins) longé sur sa façade ouest par un canal creusé dans les remblais et dont le remplissage a livré un important lot de céramique (fin II^e-III^e siècles). La fonction de ces installations hydrauliques successives n'est pour l'heure pas clairement définie. Peut-être s'agissait-il d'une dérivation d'eau alimentant un quartier industriel de la ville romaine.

Quoi qu'il en soit, les canalisations se dirigent du côté des constructions gallo-romaines situées à quelques centaines de mètres de là, à la Morâche (cf. *RHV*, 1980, pp. 177-178).

Mentionnons encore la découverte d'une stèle funéraire presque intacte dont voici le texte restitué :

Q(into) VEN[NIO]
SVCC[]
Q(intvs) VENNIVS
PAETVS L(ibertvs)

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: F. Rossi, Archéodunum.
Matériel: Musée romain de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 700 / 137 400

R *Colonia Julia Equestris*

Deux publications récentes font le point des connaissances documentaires, historiques et archéologiques sur la ville romaine et son environnement.

Pascale BONNARD, *La ville romaine de Nyon. Noviodunum I, CAR n° 44*, Lausanne 1988.

Pascale BONNARD YERSIN et alii, *Nyon, la ville et le musée romains. Guides archéologiques de la Suisse*, n° 25, Nyon 1989.

ORBE – District d’Orbe – CN 1202 530 900 / 177 600

R *Boscéaz – Investigations en 1989*

Les recherches en 1989 ont été limitées à des sondages complémentaires, en particulier dans les pavillons I, III et IV abritant les mosaïques, à titre de vérification des fouilles antérieures et de surveillance stratigraphique à l’occasion de la pose d’une canalisation électrique.

Daniel Paunier

Investigations et documentation: Institut d’archéologie et d’histoire ancienne, Université de Lausanne, responsable: Prof. D. Paunier.

ORBE – District d’Orbe – CN 1202 530 730 / 175 320

M *Esplanade du château*

Une tranchée a été creusée sans autorisation pour la replantation d’arbres et la pose d’un tuyau d’arrosage dans le site classé de l’esplanade du château, agrandie vers le nord en terrasse arborisée vers 1835; cette intervention a mis au jour les vestiges de la partie ouest de l’édifice, dont subsistent le donjon rond au sud, une tour carrée à l’angle nord-est et la saillie de la fondation d’une tour ouverte à la gorge au sud-est¹ (fig. 11).

Connue par les anciens plans cadastraux², visible encore à la base du mur de terrasse par son socle formant saillie en plusieurs ressauts, la tour nord-ouest a pu être dégagée, à l’exception de son mur est. Fondée sur le socle calcaire, sur plan carré de 8,50 m de côté, elle présente des murs épais de 2,20 m, à parements appareillés en quartiers de molasse coffrant un blocage de boulets.

La courtine y est liée; elle a été partiellement dégagée sur une longueur de 55 m, large de 1,40 m et maçonnée en éclats de calcaire blanc.

Deux ébrasements ont été creusés dans la maçonnerie au nord-est et sud-ouest de la tour, à 4 m au-dessus du socle, et soigneusement redressés en petits boulets revêtus d’un enduit lissé, également conservé sur les parois; celui de l’angle sud-ouest présentait encore l’encadrement en calcaire jaune d’une meurtrière en trou de serrure battant la courtine en enfilade. Cette disposition peut également être observée dans la tour nord-est, où les meurtrières en trou de serrure sont aménagées dans les baies des archères originelles; cette modification est attribuée par NAEF aux réparations importantes effectuées entre 1425 et 1430 sous Louis de Chalon³; des transformations de même nature sont attestées à l’approche des troupes

¹ Cf. Albert NAEF, *Orbe – Le château et l’église*, RHV, 1903, pp. 321-329.

² ACV GB 271/a et b2.

³ *Op. cit.*, p. 322.

confédérées aux châteaux de Grandson⁴ en 1474, sous les Chalon, et de Sainte-Croix, sous les Savoie, en 1475⁵.

Ces précautions se révélèrent inutiles, puisque le château sera pris par les Suisses en 1475 et incendié; c'est sans doute à cet épisode que se rattachent les traces de rubéfaction observées sur les parements de la tour et de la courtine; la forteresse est alors remise en état⁶: les ébrasements des meurtrières sont bouchés et la courtine doublée par une maçonnerie parallèle épaisse de 1,20 m, liée avec du mortier ou du limon; ce renforcement, surtout à l'angle sud-ouest de la tour, particulièrement faible, traduit bien les progrès de l'artillerie de siège, qui nécessite une adaptation des défenses⁷.

C'est contre ce doublage que prennent appui plusieurs constructions, trop dégradées par la fouille pour en permettre l'interprétation; à noter toutefois que deux murs à l'angle sud-est, avec une largeur conservée de 1,20 et 2,70 m, pourraient correspondre à la fondation d'une tour faisant pendant à celle de l'angle sud-ouest.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, V. Chaudet, G. Chavannes, F. Christe, F. Gaudin.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 830 / 185 480

M *Rue des Granges - rue de la Gare – Mur de ville*

Le projet de démolition d'anciens ruraux et leur remplacement par un bâtiment excavé a justifié l'ouverture de sondages de part et d'autre du mur de ville et de la tour subsistant à cet endroit; la mauvaise stabilité du terrain n'a pas permis la reconnaissance complète de ces vestiges.

Le fossé a été remblayé avec 2 m au moins de limon jaunâtre contenant de nombreux ossements humains sans connexion, provenant d'un cimetière désaffecté au début de ce siècle. À 8 m au sud de la courtine, approximativement parallèle à elle, un mur est apparu à 2,20 m sous le niveau actuel et a pu être dégagé sur une hauteur de 1,70 m, avec une largeur de 1 m; le parement extérieur, seul observé, est composé de quartiers de tuf de 20 par 40 cm; il présente de ce côté un dévers et un ressaut de 50 cm

⁴ Cf. Daniel de RAEMY, Château de Grandson, Rapport historique préliminaire, 1984, p. 33, manuscrit déposé aux MHA VD.

⁵ AST, SR, inv. 70, fol. 179, mazzo 16, compte de la châtellenie de Sainte-Croix, 1474-1475, dépouillement D. de Raemy.

⁶ Frédéric de GINGINS-LA-SARRA, *Histoire de la ville d'Orbe*, 1885, p. 88.

⁷ Cf. p. ex. la tour B du château de Chillon, doublée extérieurement entre 1376 et 1379 (Albert NAEF, *Château de Chillon – La grosse tour de l'entrée*, 1939, pp. 75-76).

en fond de fouille. Il doit s'agir de la fondation du mur de braie ou d'escarpe bordant le fossé encore mentionné sur l'ancien plan cadastral de 1779¹; ce dispositif n'avait pas été repéré en 1984 lors de sondages à la tour de Barraux².

Intra-muros, deux murs perpendiculaires à la courtine ont en outre été relevés à l'est de la tour, et à l'ouest quelques trous de poteau, dont le plan n'est pas intelligible, ainsi que diverses fosses et deux tonneaux cerclés, enterrés, à fond rempli de boulets et de tuiles. Les anciens plans cadastraux³ depuis le XVIII^e siècle figurent tous des bâtiments dans ce secteur, qui, contrairement aux fondations dégagées, ne s'appuient pas au mur.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand.

Rapport déposé MHA VD: Payerne, rue de la Gare - rue des Granges. Sondages archéologiques, avril-juin 1989, par F. CHRISTE, juin 1989.

PRANGINS – District de Nyon – CN 1261 508 700 / 138 800

M *Château de Prangins*

La préparation du nouveau projet d'aménagement du château a nécessité une exploration partielle dans la terrasse occidentale, espace déjà recoupé par diverses excavations préalables (cf. *RHV*, 1989, pp. 156-157).

Il s'est confirmé que la configuration de ce secteur a été l'objet de modifications considérables depuis le Moyen Âge. Les plus anciennes structures maçonnées observées, proches de l'extrémité ouest de l'aile nord du château actuel, dominaient un fossé défensif large et profond, qui a été comblé à une date encore indéterminée, sans doute vers la fin du Moyen Âge.

On a alors élargi l'espace autour du château en créant un mur de terrasse nord-sud qui dominait une cour établie à un niveau inférieur, limitée elle aussi par un grand mur de soutènement.

Lors de la reconstruction du château au XVIII^e siècle, on a rendu les terrasses conformes à la géométrie du nouvel édifice en érigeant un nouveau mur de soutènement contre le précédent, toujours dans les terrains meubles du comblement du fossé médiéval. Le niveau de la cour a été alors nivelé à 2 m au-dessus de l'ancienne terrasse inférieure.

¹ ACV, cote GB 314/c, fol. 4+13

² Cf. Payerne, tour de Barraux et rempart – relevé et analyse archéologique du 29 octobre 1984, manuscrit déposé au MHA VD, par F. CHRISTE.

³ 1724 (ACV cote GB 314/b), 1779 (GB 314/c, fol. 4+13) et 1858 (GB 314/e1, fol. 7).

Des investigations complémentaires seront nécessaires en 1990, car le sous-sol de la terrasse et de la cour va être partiellement excavé et utilisé.

Dans cette même perspective, les restes du pavage décoratif du XVIII^e siècle, mosaïque de galets découverte dans la cour, ont été prélevés en bloc avec une méthode mise au point par M. André Glauser, restaurateur au Musée romain d'Avenches. Ce revêtement sera remis en place et restauré lors de l'aménagement final (cf. André GLAUSER et Denis WEIDMANN, *Le sauvetage d'une mosaïque de galets du XVIII^e siècle à Prangins, canton de Vaud. Une nouvelle méthode de prélèvement*, in *Chantiers-Suisse* vol. 20, 10/1989, pp. 897-907).

Investigations et documentation: F. CHRISTE, Archéotech, Lausanne.

Rapport: Château de Prangins. Exploration archéologique des terrasses Ouest et Sud. Rapport sur la campagne 1989, décembre 1989, par F. CHRISTE.

ROLLE – District de Rolle – CN 1242 et 1261

Br *Stations littorales de Fleur d'Eau et de l'Île de la Harpe*

Dans le cadre de son programme d'inventaire des sites préhistoriques du Léman, dirigé par Pierre Corboud, le Groupe de Recherches et d'Archéologie Lémanique (GRAL) a prospecté et relevé les stations de l'âge du Bronze final de Fleur d'Eau et de l'Île de la Harpe, en 1989. Les sites apparaissent fortement touchés par l'érosion. Il ne subsiste de rares secteurs de couches archéologiques que dans la station de l'Île de la Harpe. Le matériel archéologique, très épars, a été échantillonné.

Investigations et documentation: A.-C. Castella, P. Corboud, G. Perreard-Lapreno (GRAL).

Rapport déposé MHA VD: Inventaire et étude archéologique des sites préhistoriques du Léman. Rapport sur les recherches réalisées en 1989. GRAL 1989.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 260 / 171 800

HM-M *Les fouilles archéologiques dans le cloître en 1989*

Les fouilles de la campagne précédente, en 1988, avaient permis de dégager les structures de la moitié nord du bâtiment formant l'aile occidentale du cloître (cf. *RHV*, 1989, pp. 158-160). Les investigations entreprises en 1989 ont eu pour objet la fouille de l'extension méridionale de cette construction, jusqu'à la « maison Reymond », ainsi que de la zone longeant le mur nord de cette dernière (fig. 12). En 1988, les structures les plus anciennes, à savoir celles d'un mur de direction nord-sud, coupé au nord par l'angle sud-ouest du narthex, avaient alors été interprétées

comme appartenant à une clôture occidentale plutôt qu'à un bâtiment; leur qualité nous avait suggéré de les mettre en relation avec des structures mises au jour à l'intérieur de la «maison des Moines» et attribuées au haut Moyen Âge. Cette maçonnerie avait été reprise à l'époque romane, lors de la construction d'un premier bâtiment formant l'aile occidentale du site monastique, servant ainsi de fondation partielle au nouveau mur ouest. Les travaux de 1989 nous obligent à réévaluer les hypothèses émises l'année précédente; ils nous ont néanmoins montré qu'il ne sera possible de proposer une hypothèse de développement définitive que lorsque la jonction aura pu être faite, dans les zones centrale et orientale du cloître, entre les structures occidentales et celles qui sont intégrées dans le périmètre de l'actuelle «maison des Moines».

Concrètement, la surface fouillée au cours de cette dernière campagne a révélé que, par un réseau de murs relativement complexe, le plan des bâtiments conventuels situés à l'angle sud-ouest du cloître fut défini dès les premières constructions maçonnées. En effet, le mur qui avait été interprété comme mur de clôture en 1988 se poursuit vers le sud sur une distance de 20 m à partir du narthex de l'église, endroit où il forme un retour vers l'est, conservé sur environ 5 m. Sans abandonner totalement l'hypothèse d'une fonction, toujours possible, de mur de clôture, lequel marquerait ainsi un angle sud-ouest, cette situation pourrait également laisser songer à un premier bâtiment ouest, dont le mur oriental aurait entièrement disparu ou serait partiellement conservé sous ses reprises romanes et gothiques, d'autant que le développement architectural vers le sud témoigne de la présence de constructions fermées. En effet, butant contre cet angle sud-ouest, une structure de même type se développe vers le sud, sur 8 m environ, marquant un nouveau retour vers l'est, repéré sur une longueur interrompue de près de 18 m. Ce plan définit un bâtiment orienté ouest-est et formant ce qui pourrait être l'aile méridionale d'un cloître; toutefois, son mur nord n'a pour le moment pas été retrouvé au-delà de sa portion constituée par le mur sud du bâtiment occidental hypothétique. Dans un troisième temps, une annexe rectangulaire est adossée contre le mur sud de cette aile méridionale. Avec ce réseau de structures, les grandes lignes du plan ainsi défini ne changeront pratiquement pas lors des étapes constructives suivantes, aux époques romane et gothique.

Jusqu'alors, nous considérons que la première structure, dite «mur de clôture», limitant le site à l'ouest, était à mettre en relation avec le deuxième établissement monastique, entre les VII^e et X^e siècles. Il est clair que ce réseau de maçonneries forme le premier plan volontairement régulier de cette zone du cloître; il ne sera possible de confirmer ou d'infirmer son appartenance à cette période du développement historique et architectural de Romainmôtier que lorsque les jonctions archéologiques auront pu être établies avec les structures du premier millénaire découvertes à l'intérieur de la «maison des Moines». Néanmoins, il faut peut-être déjà émettre l'hypothèse que ces premières constructions, dessinant le plan du monastère pour de nombreux siècles, procèdent d'une étape pré-

cédant ou suivant immédiatement l'installation des Clunisiens à Romainmôtier, dans la deuxième moitié du X^e siècle.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: P. Eggenberger, J. Sarott, AAM Moudon.

Objets: dépôt de fouilles, Romainmôtier.

SAINT-PREX – District de Morges – CN 1242

N *Stations littorales de Fraidaigue*

La baie orientale de Saint-Prex a été prospectée méthodiquement à l'occasion du programme d'inventaire des sites préhistoriques du Léman, dirigé par Pierre Corboud (GRAL).

Les trois sites localisés et topographiés (tènevières et contour des zones de pilotis) sont très érodés, sans reste de couche archéologique.

- Fraidaigue I est un site de 3400 m² attribuable au néolithique récent, d'après le matériel prélevé au XIX^e siècle.
- Fraidaigue II est un site de 18 000 m², datable probablement de la même époque.
- Fraidaigue III pourrait être rattaché au site précédent; il s'agit d'une très petite surface de pilotis.

Investigations, documentation et rapport: cf. Rolle – Stations littorales.

LA TOUR-DE-PEILZ – District de Vevey – CN 1124 555 150 / 145 150

HM *Nécropole du Clos d'Aubonne*

Les fouilles de sauvetage entreprises en 1988, dirigées par M. Klausener, ont mis au jour 550 sépultures, pour la plupart multiples. L'évolution typologique des inhumations déjà observée dans les autres nécropoles de la région lémanique est confirmée et précisée (fig. 13, 14). Les sépultures à entourage construit en dalles et dallettes de molasse rouge présentent de nombreuses variantes, par leurs détails de construction. Une dernière phase des inhumations est caractérisée par des tombes en dalles prévues pour recevoir plusieurs corps allongés. Des trouvailles monétaires (deniers de Pépin le Bref et Louis le Pieux) faites à l'intérieur de ces caissons indiquent que leur usage s'étend dans la période carolingienne.

L'élaboration des résultats, comme l'analyse anthropologique et pathologique (par Christiane Kramar), va se poursuivre en 1990. Le mobilier funéraire, en traitement, est relativement abondant (une centaine d'objets). Il concerne l'habillement et la parure.

Investigations, documentation et élaboration: M. Klausener, adjoint technique MHAVD.

Objets: MCAH Lausanne.

Étude anthropologique: C. Kramar, Département d'Anthropologie, Université de Genève.

Rapport succinct: Denis WEIDMANN, Max KLAUSENER, *La Tour-de-Peilz. Une nécropole du Haut Moyen Âge au Clos d'Aubonne. Fouilles 1988-1989*. SPN, Vevey 1989.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 550 / 145 800

HM-M *Les fouilles archéologiques dans l'église Saint-Martin de Vevey, 1989-1990*

À l'occasion d'une grande restauration intérieure de l'église Saint-Martin de Vevey, dont le programme des travaux prévoit l'installation d'un chauffage par le sol, des fouilles archéologiques ont été entreprises au mois de juillet 1989, lesquelles vont se poursuivre jusqu'à l'été 1990. Sur les plans scientifique et historique, l'intérêt de ces fouilles est incontestable. En effet, l'église est mentionnée pour la première fois vraisemblablement vers l'an mille; elle apparaît encore en 1172-73, puis en 1211; en 1228 enfin, la paroisse de Vevey est citée comme siège du quatrième doyenné du Chapitre de Lausanne, ce qui laisse supposer une paroisse déjà ancienne. Par ailleurs, le vocable de Saint-Martin caractérise généralement une fondation remontant au premier millénaire.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, la fouille archéologique est parvenue sur les premiers niveaux gothiques et laisse apparaître de nombreuses maçonneries romanes (fig. 15), voire antérieures pour certaines structures isolées. Il est déjà possible de proposer un développement architectural, qui nous est connu à partir des XI^e-XII^e siècles. En effet, le premier édifice à avoir conservé des vestiges est celui d'une église romane à trois nefs rythmées sur quatre travées, prolongées d'un transept saillant et terminées par un chevet formé de trois absides semi-circulaires. L'abside centrale avait déjà été découverte lors d'une fouille en 1889. Ce type de bâtiment, qui trouve son origine dans l'architecture bourguignonne largement diffusée par Cluny, peut-être daté au tournant des XI^e et XII^e siècles. Cette église sera transformée à l'époque gothique, aux XIII^e-XIV^e siècles, par l'élargissement du vaisseau et par la reconstruction complète du chevet. Dès lors, si le rythme des travées n'est pas modifié, le vaisseau présente la même largeur que l'ancien transept et un portail est ouvert dans son mur sud; quant au chevet, il est formé d'un chœur de deux travées voûtées sur croisée d'ogives, épaulé au sud par une chapelle, vraisemblablement celle dédiée à sainte Marguerite, et au nord par la sacristie. Dans le courant des XIV^e et XV^e siècles, des autels viennent s'adosser contre le versant ouest de chacun des piliers de la nef et une série de chapelles latérales, construites d'est en ouest, sont ouvertes sur les murs nord et sud du vaisseau. Entre 1497 et 1511, un clocher-porche prend place contre la façade occidentale de l'église. Enfin, entre 1522 et 1533, soit immédiatement avant la Réforme de 1536, l'édifice est en

grande partie reconstruit, par la reprise de la nef et de son voûtement et par la création des chapelles actuelles.

A ce jour, les niveaux atteints sont les niveaux d'aménagement de l'église gothique des XIII^e-XIV^e siècles. Plus de 350 sépultures ont été mises au jour; elles sont datées entre l'époque gothique et 1782, année où l'ensevelissement fut interdit à l'intérieur du temple.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: AAM - Moudon, P. Eggenberger, H. Kellenberger, L. Auberson.

Objets: MCAH Lausanne.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 320 / 145 730

M *Rue de la Gare n° 9 – Mur de ville et fossé*

L'excavation du sous-sol d'un nouveau bâtiment a permis de relever en plusieurs tranches, sur une longueur de 30 m, la disposition du fossé de défense (fig. 16); il s'amorce à 3,50 m du mur de ville, qui forme la façade arrière du bâtiment, et n'a pas encore été documenté. Large de 8,70 m, le fossé est confiné par les murs d'escarpe, large de 80 à 90 cm, conservé sur une hauteur de 3 m avec la semelle à 378,10 m d'alt., et de contrescarpe, de même largeur, conservé sur une hauteur de 2,70 m avec la semelle à 379 m d'alt.; tous deux sont maçonnés en boulets de la Veveyse.

Creusé dans les sables et graviers, le fossé présente un profil irrégulier, plus profond de 2 m contre le mur d'escarpe; il a été comblé progressivement avec de nombreux déchets notamment céramiques, surtout du côté de la maison, en maintenant des rigoles de drainage, dont l'une peut remonter au XVI^e siècle¹.

L'abandon définitif paraît cependant plus tardif, comme l'indique une proposition de remise en état de 1656²: le mur d'escarpe devrait être surmonté d'une palissade haute de 3 m, doublée en terre par une banquette à parapet et chemin de ronde, transformant le dispositif en fausse-braie, que mentionne le plan de 1699³.

¹ Trouvaille d'un quart bernois de 1549; détermination par M^{lle} A. Geiser, Cabinet des médailles, Lausanne.

² *Déclaration du 15 juin 1656 pour la fortification, garde et deffence de la ville de Vevey*, de François L. de TRAYTORRENS, publiée par Paul CERESOLE in *RHV*, 1897, pp. 114-119.

³ *Plan de la partie d'Occident de la Ville de Vevey*, ACV GB 348/a1.

Grâce à l'intérêt manifesté par les architectes chargés du projet, une partie de ces murs sera conservée dans le parc à voitures souterrain et le dispositif de défense évoqué dans l'aménagement paysager.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, G. Chavannes, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand, D. Mauroux.

Objets: MCAH Lausanne.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 250 / 145 650

M *Rue du Théâtre n° 4 – Maison de Vuippens*

La transformation du théâtre, qui va se poursuivre en 1990, a permis de dégager les premiers vestiges de l'ancienne maison forte de Vuippens, attestée dès 1302¹, incendiée en 1688 et réduite en «masures» d'après le plan cadastral de 1699²; il s'agit de forts murs construits en plusieurs étapes, l'un présentant des ébrasements d'archère battant le fossé; le mur mitoyen sud présente en sous-sol une série de percements à couverture en arc surbaissé ou plein cintre.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, F. Christe – D. Mauroux.

VULLIENS – District d'Oron – CN 1224 550 210 / 165 300

R *La Tuayre – Captage et bassin*

En novembre 1989, des travaux de captage d'une source et la création d'un réservoir ont été entrepris par la commune de Vulliens à l'altitude de 610 m, dans un versant escarpé du vallon où coule le Carrouge, affluent de la Broye. Ces aménagements ont été mis en place au-dessus d'un important massif de tuf, témoin de l'activité très ancienne de cette résurgence.

La canalisation du trop-plein du nouveau réservoir a repris le tracé d'une ancienne tranchée drainante, longue d'une vingtaine de mètres, creusée dans la molasse et remplie de boulets de pierre. Ce dispositif se terminait en Y du côté amont.

Le captage débouchait en aval dans un bassin long de 1,5 m au moins, dont la largeur n'a pas été observée. Le fond, traversé par la tranchée moderne, est fait de dalles de terre cuite jointives, de 21 × 21 cm, épais-

¹ Albert de MONTET, *Les vieux édifices de Vevey*, Lausanne, 1902, p. 61.

² *Plans de tout le territoire de Vevey*, 1699, ACV GB 348/a2, fol. 21.

ses de 4,5 cm (éléments de pilettes d'hypocauste), reposant sur un lit de mortier de tuileau. Un élément de bordure du bassin est apparu sous forme d'un muret de blocs de tuf taillés, liés au mortier de chaux, mesurant 26 × 18 × 8 cm environ.

Les conditions de gel hivernal et la proximité du chantier de construction ont interdit une fouille et un dégagement plus complet des structures. Des fragments de céramique, des tuiles et de l'enduit mural blanc ont été récoltés, indiquant la présence d'un abri ou d'une construction élaborée à proximité, remontant indiscutablement à l'époque romaine.

Le caractère très soigné de ce captage dans un lieu particulièrement isolé, sans association explicite avec une construction romaine, reste très problématique. Des investigations méthodiques seront donc à entreprendre pour résoudre les problèmes en suspens.

Observations et signalement: Prof. J.-H. Gabus, EPFL/Vulliens.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 540 050 / 181 250
N *Investigations en 1989 à l'Avenue des Sports - Stations de Clendy et de La Pépinière*

Les recherches, entreprises en 1988 dans le groupe des stations littorales néolithiques de l'avenue des Sports, ont pris fin en octobre 1989. Le but des sondages et fouilles était de compléter la connaissance des sites acquise au cours des investigations 1968-1975, en donnant la meilleure image possible de l'extension des différentes stations et de leurs positions stratigraphiques respectives (fig. 17).

Il a été ainsi constaté que l'agglomération Cortaillod s'étend sur plus de 200 m en longueur. Au Néolithique moyen, la baie de Clendy semble avoir été un endroit de prédilection et on constate que les établissements se succèdent dans le temps et se déplacent continûment en direction du nord-est. L'effort des deux campagnes de recherches de 1989 a porté essentiellement sur l'étude des niveaux du Néolithique final, culture Saône-Rhône et en particulier, ce printemps, sur les structures des phases moyenne et tardive dites d'Auvernier et de Clendy. En été 1989, on a abordé les niveaux précoces (phase d'Yverdon) dont l'intérêt tout particulier relève de leur datation, dans la seconde moitié du XXVIII^e siècle avant J.-C., ce qui en fait le plus ancien site Saône-Rhône connu en Suisse, élément très important pour comprendre l'évolution ultérieure de cette culture.

En plus de la céramique, de l'industrie lithique et osseuse, un ensemble très riche et varié d'objets en matière organique a été découvert: plusieurs boîtes en écorce, des récipients en bois, des peignes, diverses vanneries, ficelles, fibres nouées, ainsi que des ustensiles en bois dont la fonction est encore indéterminée. On a également découvert deux poignards en cuivre et quelques types de céramique cordée qui sont plutôt rares dans ce contexte précoce de Suisse occidentale.

Les fouilles précédentes avaient attesté la présence d'un village Cortaillod tardif, mais les sondages du début de cette année ont localisé, et ce fut une surprise, un habitat Cortaillod très tardif, du type Port-Conty. Les sites de la fin du IV^e millénaire avant J.-C. étant fort rares, une fouille a été entreprise sur une surface d'une cinquantaine de mètres carrés, justifiée également par les aménagements en cours qui vont rendre une partie du site inaccessible dans un proche avenir. Nous proposons de baptiser cette nouvelle station Yverdon – La Pépinière, de l'ancien nom de l'Avenue des Sports actuelle, de manière à distinguer cette découverte des dénominations Avenue des Sports et Garage Martin, qui correspondent à d'autres positions chronologiques. Cette partie du site a livré des datations dendrochronologiques (phases d'abattage des bois) qui s'étendent sur l'ensemble du XXXIV^e siècle avant J.-C., ce qui en fait le seul ensemble daté de ce temps connu en Suisse. Les datations s'accordent parfaitement avec le matériel découvert, qui s'inscrit tout à la fin de l'évolution des types de Cortaillod. L'élaboration complète de ces découvertes très significatives pour le néolithique de la Suisse occidentale va être poursuivie en 1990.

Claus Wolf

Investigations et documentation: Claus Wolf et collaborateurs.
Objets: Musée d'Yverdon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 100 / 181 180
M *Ruelle Buttin – Murs de ville*

La réfection des canalisations dans la ruelle a permis de recouper les murs de ville du XIII^e siècle, avec une largeur de 1,60 m (fig. 18 n° 13), et, en coupe, celui du XV^e siècle, large de 2,20 m, sans pilotis. A l'intérieur de la première enceinte, un puits a pu être fouillé sur une hauteur de 2 m, avec un diamètre intérieur de 1 m et une margelle de 40 cm en calcaire jaune lié à l'argile grise (fig. 18 n° 14); le fond, constitué de petites dalles, a été rencontré à 431,95 m d'alt.; en l'absence d'études fiables sur le niveau du lac, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'un puits d'eau potable ou d'un puits perdu, comme à la rue des Casernes.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, C. Grand, F. Gaudin, F. Christe.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 830 / 181 250
M-AP *Rue des Casernes n° 7 – Murs de ville*

L'excavation du sous-sol d'un nouveau bâtiment a permis de documenter le premier mur de ville sur une longueur de 20 m; large de 1,50 m,

il est construit sur un pilotis très dense, avec une cinquantaine de pieux dans une tranche de 1 m; il s'agit de troncs en partie refendus de jeunes épicéas, qui n'ont pas pu être datés¹. Plusieurs fragments de chaussures de cuir ont été retrouvés dans les alluvions de la Thièle; ces couches ont été déformées de manière importante par le fonçage des pieux; il est donc probable que les ouvriers se soient enlisés dans le terrain meuble, y abandonnant leurs chaussures.

Seule la face interne du deuxième mur a pu être observée, sur une hauteur de 1,50 m, avec un ressaut de 10 cm à 80 cm au-dessus de la semelle fondée dans le sable.

À l'intérieur de la première enceinte et ancré postérieurement dans le mur, un puits a pu être fouillé sur une hauteur de 1,50 m, avec un diamètre intérieur de 1 m et une margelle de 30 cm en calcaire jaune lié à l'argile grise. Le fond, à 431,14 m d'alt., était constitué de grosses dalles surmontées d'un rouet en bois totalement décomposé, puis de la première assise de la margelle en blocs de grès de la Molière soigneusement taillés en arc de cercle. Sans préjuger de sa destination initiale, cet aménagement a fonctionné avant comblement comme puits perdu, comme l'indiquait la fondation postérieure d'une cabane de latrines, de plan carré, construite à son aplomb.

Enfin, un bassin monolithe enterré de 1 par 2 m, en grès de la Molière, a livré une vingtaine de loupes de métal, indiquant sans doute une activité métallurgique à proximité, survivant peut-être dans la coutellerie figurant encore sur le plan cadastral de 1901².

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, C. Grand, F. Christe.

Objets: seront déposés au Musée d'Yverdon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 100 / 181 100
M *Place Pestalozzi et rue du Casino – Investigations 1988-89*

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la place Pestalozzi et de ses abords, commencés en mai 1988, la Ville d'Yverdon-les-Bains nous a mandatés pour des investigations archéologiques. Dans une première phase, du 7 juin au 21 juillet 1988, nous avons ainsi procédé à une surveillance des travaux de décapage et de fouille pour le pavage et la pose des canalisations et, localement, à quelques sondages plus profonds, dans le

¹ Rapport du LRD, 4.10.1989.

² ACV, cote GB 387/c, fol. 4.

secteur de la rue Pestalozzi et la partie ouest de la place. Dans une seconde phase, du 24 octobre au 29 novembre 1988, nous avons procédé à une véritable fouille en surface couvrant l'aire située devant l'entrée du château, jusqu'au pont de la Plaine. La dernière phase de fouille s'est déroulée, de façon non continue, du 6 février au 21 avril 1989, dans la rue du Casino ainsi que devant et à l'intérieur de l'ancien poste de police; l'intérieur de ce bâtiment n'a toutefois pas été excavé sous notre conduite et nos observations ont été faites dans le cadre de la fouille nécessaire à sa réaffectation comme musée.

Les fouilles nous ont livré des découvertes qui s'échelonnent entre la période de la construction du château et les aménagements de la place du début du XIX^e siècle. Les plus anciennes structures font partie du système de défense du château. Nous avons ainsi pu retrouver de nombreux éléments du système défensif du château et de la ville (fig. 18). Le rempart de la ville (1), qui la ceignait au sud, contre la Thièle, était fondé sur une armature de bois (cf. *RHV*, 1989, pp. 176-178). Le rempart oriental (2), partant de la tour des Gardes, s'étendait jusqu'à l'actuelle rue des Remparts, où il marquait un retour vers l'ouest, bordant ici le lac ou son rivage. Près du château se trouvait encore la porte de la Plaine (3), permettant d'entrer dans la ville après avoir passé le pont-levis franchissant le canal. Ces éléments ne sont pas tous exactement contemporains du château, mais montrent des remaniements successifs, du XIII^e au XV^e siècle, qui témoignent du soin que les bourgeois devaient, bon gré mal gré, apporter à leur enceinte. À ce système appartiennent encore les restes du fossé du château, dont le tracé est bien attesté par celui de sa limite extérieure, la contrescarpe (4). D'autres constructions médiévales sont apparues, d'une part des fondations de l'ancienne maison de ville (5), largement recouverte par l'actuelle (cf. Marcel GRANDJEAN, *L'Hôtel de Ville d'Yverdon et son logis*, in *RHV*, 1984, pp. 11-72), d'autre part une annexe (6) située au nord du château, qui pourrait avoir été l'écurie savoyarde. Parmi les modifications du système défensif, on assiste au XV^e siècle au déplacement de l'enceinte nord (7), avec l'aménagement d'une tour d'angle (8). Quelques restes de revêtement de voie pourraient éventuellement remonter au Moyen Âge. Le système d'entrée du château de cette époque a été complètement effacé par les constructions ultérieures.

L'époque bernoise est marquée par de nombreuses transformations. Une nouvelle écurie (9) succède à la précédente, le système d'entrée (10) du château est réorganisé, après le rétrécissement (11) du fossé, dont la valeur défensive va décroissant. Nos découvertes ne nous permettent malheureusement pas de reconstituer précisément le nouveau système. Les aménagements de voirie sont modifiés en conséquence, tant sur la place du nouvel Hôtel de Ville que devant le château. En dernier lieu, au début de l'époque communale, on n'accorde plus aucune valeur militaire au château, tous les fossés sont comblés, les remparts abattus, l'actuelle rue du Casino devient un axe de circulation nord-sud, tandis que l'on construit le nouveau pont de la Plaine (12).

La commune d'Yverdon-les-Bains a fait marquer au sol le plan des principaux éléments découverts, notamment le tracé des fortifications médiévales.

Laurent Auberson, Peter Eggenberger

Investigations et documentation: L. Auberson, X. Münger, AAM Moudon.

Objets: seront déposés au Musée d'Yverdon.

YVONAND – DISTRICT D'YVERDON – CN 1183 546 400 / 183 500

R-HM *Mordagne – Villa romaine*

Des travaux de terrassement non autorisés ont touché des éléments de la *pars urbana* de ce vaste ensemble. Des sondages de vérification ont été effectués, qui ont permis de localiser un mur et une sépulture isolée en pleine terre, orientée est-ouest, avec la tête à l'ouest. Il s'agit vraisemblablement d'une tombe remontant au premier millénaire de notre ère.

Dans un champ à 500 m de là, vers l'extrémité méridionale de la clôture du même ensemble rural, une base de colonne a été mise au jour dans les labours. Elle a été sauvegardée par M. René Despland, d'Yvonand.

Observations et documentation: F. Rossi, Archéodunum; A. Gonthier.